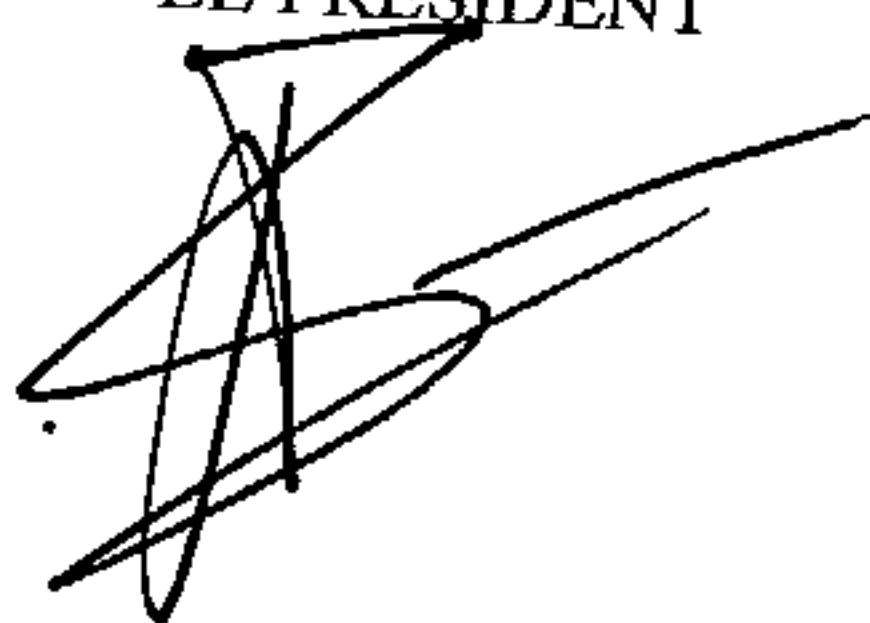


Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 51.767.958 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

COMPTES CONSOLIDES
Compte de résultat + Annexes.
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

2. COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>				
	Notes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	22	73 544	57 357	53 502
Achats consommés		(5 090)	(4 259)	(3 983)
Autres achats et charges externes	15	(18 853)	(15 369)	(15 537)
Charges de personnel	16	(41 894)	(34 890)	(34 947)
Impôts et taxes		(372)	(345)	(534)
Autres produits de l'activité courante	17	5 348	5 008	3 621
Autres charges de l'activité courante	17	(2 023)	(1 097)	(1 877)
EBITDA		10 659	6 406	245
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(13 758)	(13 555)	(15 427)
Résultat opérationnel courant		(3 099)	(7 150)	(15 183)
Autres produits et charges opérationnels	18	(805)	15 933	8 290
Résultat opérationnel		(3 904)	8 783	(6 893)
Coût de l'endettement financier net	19	(2 374)	(1 918)	(6 246)
Autres produits et charges financiers	20	287	1 863	(1 686)
Résultat avant impôt		(5 991)	8 728	(14 825)
Impôts courant et différés	21	(262)	1 423	(1 256)
Résultat net		(6 253)	10 151	(16 080)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Résultat net - Part du groupe		(6 253)	10 151	(16 080)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère (en euros)				
- de base				
- dilué		-6 252 962		

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2019	18 332	(44 491)	(1 017)	(11 813)	(38 989)	(2)	(38 990)
Résultat net de la période		(16 080)	-	-	(16 080)	-	(16 080)
Affectation résultat 2019	-	44 491	-	(44 491)	-	-	-
Ecart de conversion	-	(0)	(81)	0	(81)	32	(50)
Reclassement	(621)	-	-	58 141	57 520	-	57 520
OCI (*)	-	-	-	(638)	(638)	-	(638)
Augmentation du taux d'intérêt	-	-	2	27	29	(30)	(1)
31/12/2020	17 711	(16 080)	(1 096)	1 227	1 761	0	1 761
Résultat net de la période		10 152	-	-	10 152	-	10 152
Affectation résultat 2020	-	16 080	-	(16 080)	-	-	-
Ecart de conversion	-	(0)	(753)	0	(753)	-	(753)
Augmentation de capital	4 650	-	-	-	4 650	-	4 650
Reclassement	-	-	-	31	31	-	31
OCI (*)	-	-	-	1 040	1 040	-	1 040
Restructuration	-	(0)	-	87	87	-	87
Sortie de périmètre	(0)	0	1 117	(1 117)	0	-	0
31/12/2021	22 361	10 152	(732)	(14 812)	16 969	0	16 969
Résultat net de la période		(6 253)	-	-	(6 253)	-	(6 253)
Affectation résultat 2021	-	(10 152)	-	10 152	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(836)	(1)	(837)	-	(837)
Augmentation de capital	1 780	-	-	-	1 780	-	1 780
Reclassement	-	-	-	25	25	-	25
OCI (*)	-	-	-	2 361	2 361	-	2 361
31/12/2022	24 141	(6 253)	(1 567)	(2 276)	14 045	0	14 045

(*) La variation des OCI est principalement impactée par la variation des écarts actuariels sur les provisions retraites.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES
Comptes consolidés - Décembre 2022

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	31/12/2022	2021.12	2020.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	(6 253)	10 152	(16 080)
Elimination des profits / pertes sur actualisation	190	(1 287)	1 300
Elimination des amortissements et provisions	12 131	12 118	855
Elimination des plus ou moins values de cession	1 103	3 877	1 919
Elimination de la charge ou produits d'impôts	262	(1 423)	1 256
Elimination du coût de l'endettement financier net	2 374	1 918	6 246
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 166)	(13 136)	16 978
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	7 641	12 219	12 474
Incidence des variations de périmètre	-	(92)	(1)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 219)	(1 942)	(2 499)
Variation des prêts et avances consentis	(487)	(921)	(163)
Subventions d'investissements reçues	-	-	135
Cession d'immobilisations	210	107	2
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(2 496)	(2 848)	(2 526)
Augmentations (réductions) de capital	1 780	4 650	-
Emissions d'emprunts	3 984	7 877	3 981
Remboursements d'emprunts	(11 396)	(18 393)	(12 772)
Intérêts financiers nets versés	(2 137)	(834)	(1 701)
Autres flux liés aux opérations de financement	5	-	(890)
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	(7 764)	(6 700)	(11 382)
Incidence de la variation des taux de change	122	59	(39)
VARIATION DE LA TRESORERIE	(2 497)	2 730	(1 473)
Trésorerie d'ouverture	9 658	6 928	8 401
Trésorerie de clôture	7 162	9 658	6 928
VARIATION DE LA TRESORERIE	(2 496)	2 730	(1 473)

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

La Société Financière Hygie (« la société ») a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. La Société a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2018 (exercice de 14 mois). Cette Société est de droit français et est domiciliée 20, rue du Sentier 75002 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.
Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de Financière Hygie et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique.

L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

▪ Continuité d'exploitation

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation, qui est notamment assuré par le soutien financier de l'actionnaire du groupe.

▪ Activité

L'année 2022 a été marquée par deux périodes : les cinq premiers mois particulièrement dynamiques par rapport à 2021 compte tenu du fait que l'exercice précédent avait encore été impacté par la prolongation de la crise sanitaire engendrant l'application de restrictions pour les commerces (notamment en France avec la fermeture des centres commerciaux >20 000m² à compter du 31 janvier et ceux >10 000m² à compter du 5 mars).

A compter du mois de Juin 2022, l'activité du reste de l'année a été contrastée selon les pays. La reprise d'activité a été plus timide sur la France avec des volumes B2C en légère érosion du fait, notamment, de l'impact du télétravail qui perdure. Les autres pays (Suisse, Luxembourg, Espagne et Portugal) ont montré une reprise significative de leur activité en Magasins.

En parallèle, le Groupe poursuit le développement de son activité B2B qui devient un pilier de développement pour le Groupe. Cet axe de développement s'est d'ailleurs concrétisé en 2023 par l'acquisition stratégique de l'activité Cleanway (intermédiation B2B) auprès du Groupe Edenred (cf §b. événements post-clôture).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Financement :

En complément des apports en new money opérés dans le cadre du plan de continuation (11 M€ initialement portés finalement à 14m€ pour faire face à la 3^{ème} vague de COVID), l'actionnaire et les fonds indépendants qui l'accompagnent ont procédé à l'émission de nouvelles actions ordinaires et d'obligations convertibles afin d'accompagner le développement du Groupe.

Ainsi, les 06 janvier 2021, 19 février 2021, 25 mars 2021, 26 avril 2021, 24 mars 2022, 22 septembre 2022 et 13 décembre 2022 Financière Hygie a émis au total :

- 6 430 339 actions ordinaires d'un montant nominal de 1 €
- 10 500 000 obligations convertibles en actions d'un montant nominal de 1 € dont les caractéristiques sont identiques à l'émission intervenue le 24 novembre 2020.

Les apports en New Money de l'Actionnaire et des fonds obligataires peuvent donc se résumer de la manière suivante :

Date de réalisation	Montant total	AO	OCA 1	OCA 2	OCA 3	OCA 4
24/11/2020	1 500 000		1 500 000			
05/01/2021	3 600 000	2 040 000	1 560 000			
19/02/2021	4 000 000	1 827 864	2 172 136			
25/03/2021	2 400 000	390 339	67 864	1 941 797		
26/04/2021	980 000	392 000		588 000		
24/03/2022	950 339	380 136		542	569 661	
22/09/2022	2 000 000	800 000				1 200 000
13/12/2022	1 500 000	600 000				900 000
TOTAL GENERAL	16 930 339	6 430 339	5 300 000	2 530 339	569 661	2 100 000

On notera par ailleurs, qu'en mai 2021, la filiale 5asec RIF avait sollicité une demande de prêt relais en attendant de recevoir les aides gouvernementales prévues dans le cadre du COVID. Le 1er juin 2021, la société avait ainsi perçu un prêt 1 500 k€ auprès du CODEFI, prêt remboursé à hauteur de 1 379 k€, à la suite de l'obtention partielle de ces aides (fonds de solidarité et aide aux coûts fixes). Le montant restant dû au 31/12/2022 est de 138 K€. Il reste encore 6 échéances trimestrielles de 23,4 K€ chacune à rembourser jusque l'échéance de ce prêt au 31/05/2024.

Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Le 28 avril 2020, les sociétés françaises ont été placées en procédures collectives de sauvegarde ou de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, les filiales françaises ont payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (1 388 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figuraient toujours au passif pour un montant global de 13 636 K€ (TTC).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

A ces dettes s'ajoutent celles de 4 401 K€ en compte courant de l'actionnaire sur 5asec Group (hors intérêts courus) et 957 K€ TTC de dettes rachetées également par l'actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par l'actionnaire a été également comptabilisé le 23 février 2021.

A la date anniversaire de l'adoption du plan de continuation par le Tribunal de commerce de Paris (15 décembre 2020), les filiales ont payé le premier dividende pour les créanciers ayant choisi l'option longue soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan (190 K€ versé) et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan, en 2027.

A la clôture, le total des dividendes restant à payer sur 5 ans s'élève à 3 518 k€ selon la décomposition ci-dessous :

SYNTHESE TOUTES SOCIETES

Montant en euros	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027
Dettes sociales non courant	17 875	17 875	17 875	17 875	250 255
Dettes Fournisseurs	111 203	111 203	111 203	111 203	1 556 836
Dettes fiscales non courant	30 678	30 678	30 678	30 678	429 489
Emprunts auprès des établissements de crédit	35 695	35 695	35 695	35 695	499 725
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	195 450	195 450	195 450	195 450	2 736 305
					3 518 106

SASEC RIF

Montant en euros	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027
Dettes sociales non courant	12 910	12 910	12 910	12 910	180 742
Dettes Fournisseurs	93 797	93 797	93 797	93 797	1 313 154
Dettes fiscales non courant	28 396	28 396	28 396	28 396	397 543
Emprunts auprès des établissements de crédit	35 695	35 695	35 695	35 695	499 725
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	170 797	170 797	170 797	170 797	2 391 164
					3 074 353

SASEC France

Montant en euros	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027
Dettes sociales non courant	1 248	1 248	1 248	1 248	17 476
Dettes Fournisseurs	9 666	9 666	9 666	9 666	135 326
Dettes fiscales non courant	2 282	2 282	2 282	2 282	31 946
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	13 196	13 196	13 196	13 196	184 747
					237 532

FINANCIERE HYGIE

Montant en euros	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027
Dettes sociales non courant	3 717	3 717	3 717	3 717	52 037
Dettes Fournisseurs	7 740	7 740	7 740	7 740	108 356
Dettes fiscales non courant	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	11 457	11 457	11 457	11 457	160 394
					206 220

b. Evénements postérieurs à la clôture

▪ Acquisitions et cessions

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Au 1^{er} septembre 2023, le Groupe a procédé à l'acquisition stratégique de l'activité Cleanway auprès d'Edenred. Cleanway, dont le chiffre d'affaires avoisine les 10M€, réalise une activité très profitable d'intermédiation dans le métier du pressing. Les prestations de nettoyage sont facturées auprès des 800 clients B2B (au profit de leurs salariés bénéficiaires). Ces mêmes prestations sont réalisées par un réseau de 1200 pressings affiliés.

Cette nouvelle activité a été logée dans une nouvelle entité juridique, dénommée « 5àsec Business » créée à cet effet et située directement sous la holding de tête Financière Hygie. Les synergies avec l'activité historique de 5àsec sont nombreuses tant en matière d'activité que de partage des coûts d'exploitation. Les débuts sont extrêmement prometteurs.

▪ **Financement :**

Comme rappelé préalablement, afin de financer les besoins de développement du Groupe, LGT a procédé à un apport de fonds de 1,4 M€ le 21 mars 2023 :

- Le capital social a été augmenté de 560.000 € par apport en numéraire,
- Il a été émis un nouvel emprunt obligataire de 840.000 € par création d'obligations convertibles en actions les OCA 5, emprunt qui a été souscrit et libéré.

Concernant l'acquisition de Cleanway au 1^{er} septembre 2023, cette dernière a été financée par nos actionnaires LGT. L'assemblée des associés du 31 juillet a décidé des opérations sur capital et à délégué ses pouvoirs au Président pour augmenter le capital et émettre des actions ordinaires, des actions de préférence et des obligations convertibles en actions ; les opérations suivantes sont intervenues :

• Le 31 juillet 2023 :

- Le capital social a été augmenté de 11.340.000 € par conversion de la totalité obligations convertibles en actions (OCA 1 à 5) existantes au 31 juillet 2023 en actions ordinaires,
- Le capital social a également été augmenté de 3.726.872 € par conversion des créances que les obligataires avaient sur la société en actions ordinaires,

• A effet au 29 Août 2023 :

- Le capital social a été augmenté de 4.800.000 € par création d'actions ordinaires et apport en numéraire
- Le capital social a été augmenté de 7.200.000 € par création d'actions de préférence et apport en numéraire.
- 15.066.872 actions ordinaires ont été converties en actions de préférence.
- Il a été émis un emprunt obligataire de 4.800.000 € par création d'obligations convertibles en actions, emprunt qui a été intégralement souscrit et libéré. Ce dernier est remboursable sur 3 ans (remboursement du principal en 3 annuités de 1,6 M€ en août de chaque année) avec un intérêt de 8%. Les intérêts seront à verser en une seule fois lors de la dernière échéance en 08/2026.

La conversion des obligations a pour effet positif de diminuer considérablement l'endettement de la société, et ses charges d'intérêts seront moins lourdes en 2023.

A l'issue de ces opérations notre capital est de 51.767.958 € et l'emprunt obligataire s'élève à 4.800.000 €.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2022 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2022 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2021 établi selon le même référentiel.

Les textes adoptés par l'Union Européenne sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne et peuvent être consultés sur EUR-Lex. Au 31 décembre 2022, les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

b. Evolution du référentiel comptable

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 :

- Amendements à IFRS 3 – Modification du cadre conceptuel ;
- Amendements à IAS 16 – Comptabilisation des produits générés avant la mise en service ;
- Amendements à IAS 37 – Clarification des coûts à retenir lors de l'analyse des contrats déficitaires ;
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018 – 2020 (IFRS 1, IFRS 9, IAS 41, IFRS 16)

Ces amendements sont sans impact significatif pour le Groupe.

Normes et interprétations publiées, applicables au Groupe, dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2022 :

- Amendements à IAS 8 – Définition d'une estimation comptable ;
- Amendements à IAS 1 – Informations à fournir sur les méthodes comptables significatives ;
- IFRS 9 et IFRS 16 - Comptabilisation des abandons de loyers dans un contrat de location simple par les bailleurs (septembre 2022) ;
- Amendements à IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction

Autres normes et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, approuvées par l'Union Européenne en 2022 ou non encore approuvées par l'Union Européenne :

- Amendements à IAS 1 – Classement des dettes en courant / non courant ;
- Amendements à IFRS 16 – Passif de location dans le cadre d'une cession-bail

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant. Les passifs constitutifs du plan d'apurement des sociétés françaises placées en plan de redressement par continuation sont classés en non courant pour les dividendes à verser au-delà du 31 décembre 2022.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	<i>Taux de clôture</i> 2022.12	<i>Taux moyen</i> 2022.12	<i>Taux de clôture</i> 2021.12	<i>Taux moyen</i> 2021.12
Franc suisse	0,9847	1,0052	1,0331	1,0814
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans
d) Installations tech, matériel & outillage	5 ans
e) Autres immobilisations corporelles	5 ans

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimés à partir du Business Plan 2022- 2025 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en octobre 2021. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	12,3%	13,7%	13,0%	12,3%	12,8%	14,9%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	1,7%	1,6%	1,0%	1,8%	2,0%

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini. Montants en milliers d'euros

	Taux d'actualisation						
	-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
Taux de croissance -0,10%	7,100	4,402	1,953	(0,281)	(2,327)	(4,207)	(5,941)
-0,05%	7,297	4,577	2,109	(0,141)	(2,201)	(4,093)	(5,837)
0,00%	7,495	4,753	2,266	-	(2,073)	(3,978)	(5,733)
+0,05%	7,695	4,931	2,425	0,142	(1,945)	(3,862)	(5,628)
+0,10%	7,897	5,111	2,585	0,286	(1,816)	(3,745)	(5,522)

Répartition des écarts d'acquisition par UGT à la clôture :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

(en milliers d'euros)	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	4 830	37	16 896	1 656	1 090	24 509
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(5 087)	-	(1 660)	-	-	(6 747)
Valeurs nettes au 31/12/2021	(257)	37	15 236	1 656	1 090	17 762
Restructuration	-	-	-	-	-	-
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31/12/2022	4 830	37	16 896	1 656	1 090	24 509
Ecart de conversion	(264)	-	-	-	-	(264)
Dépréciations cumulées au 31/12/2022	(5 351)	-	(1 660)	-	-	(7 010)
Valeurs nettes au 31/12/2022	(521)	37	15 236	1 656	1 090	17 498

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Méthodologie

Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1er janvier 2019. Les états financiers 2018 n'ont ainsi pas fait l'objet d'un retraitement. Au 1er janvier 2019, le montant des engagements locatifs correspond à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur qui étaient comptabilisés au 31 décembre 2018.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Pour les contrats immobiliers, le Groupe n'a pas retenu la mesure de simplification permettant de rattacher la composante locative et la composante non locative en une seule composante, non locative. Ainsi, les charges locatives sont comptabilisées en charges lors de leur exigibilité.

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Avenant IFRS16 – Covid 19

Au cours de l'exercice 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 permettant d'appliquer pour le preneur uniquement une mesure de simplification pour le traitement des allègements de loyers obtenus en lien direct avec la Covid-19.

Cette mesure de simplification permet de comptabiliser l'impact des allègements en résultat d'exploitation sur l'exercice concerné, sans modifier les caractéristiques des contrats. Si la mesure de simplification est non applicable (modification substantielle du contrat), le contrat doit être révisé (réévaluation dette et droit d'utilisation).

Dans son dernier amendement, la norme précise que la mesure de simplification est applicable aux allègements de loyers relatifs à des paiements exigibles jusqu'au 30 juin 2022.

Le groupe 5àsec a obtenu de la part de ses bailleurs différentes mesures d'allègements directement liés avec la pandémie :

- Report d'échéances ou étalement du paiement
- Abandons de loyers
- Renégociations de baux avec obtention de franchises

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Nous avons considéré que la plupart des mesures d'allègements obtenues remplissaient les conditions d'application de la mesure de simplification. Seuls les baux renégociés ont fait l'objet d'une révision.

Difficultés rencontrées :

La multiplicité des natures d'allègements consenties par les bailleurs ainsi que l'échelonnement de leur comptabilisation sur deux exercices complexifient l'analyse des impacts attendus.

A noter que compte tenu de leur caractère peu significatif, la mesure de simplification a été appliquée à certains baux dont l'échelonnement des allègements s'étend au-delà de juin 2022

Détermination du taux d'emprunt marginal

- Caractéristiques de la dette financière du Groupe 5àsec

Le Groupe 5àsec a obtenu principalement un accord de financement auprès de son actionnaire et de fonds indépendants qui l'accompagnent, financement souscrit par la maison mère Financière Hygie. Les différentes filiales ont peu d'autonomie et sont principalement financées par le Groupe. Le taux d'intérêt est de 15% Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

- Approche retenue

Le taux retenu tient compte des taux de financement actuels du marché, augmenté d'une marge (spread) de 125 points de base, reflétant le risque propre du Groupe 5àsec. Il ne nous a pas semblé pertinent de baser la détermination du taux d'emprunt sur les caractéristiques du financement auprès de l'actionnaire et des obligataires ne reflétant pas le niveau des taux actuels de financement des entreprises.

Enfin, la norme IFRS 16 permet d'appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires. Compte tenu du fait que l'essentiel des contrats de location du Groupe porte sur des biens immobiliers, le Groupe a retenu de retenir un taux unique, quelle que soit la nature du bien et la durée résiduelle du contrat.

Taux sans risque OAT France à 10 ans : $\approx 0,3\%$ $\Rightarrow$ Ramené à 1%.

Prime de risque : 1,25%

Taux retenu : 2,25% sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Contrats de location financement retraités selon la norme IAS 17

A la date de transition, les contrats de location précédemment qualifiés de contrats de location-financement selon IAS 17, ont été repris, aussi bien pour le droit d'utilisation que pour l'engagement locatif, pour leur valeur comptable immédiatement avant la date de première application. Le droit d'utilisation de l'actif porte essentiellement sur du matériel et équipements en magasins (convoyeurs, machines à laver, table de repassage...) ainsi que des véhicules de fonction.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, duquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

I. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres, auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

• Participation des salariés

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

• Indemnités de départ à la retraite

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumée ci-après :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

	31/12/2021	Variation de l'exercice	31/12/2022	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	1 382	(704)	678	247	431
Total actifs non courants	1 382	(704)	678	247	431
Réserves consolidées	(4 066)	2 089	(2 498)	(745)	(1 753)
Résultat	(521)	470	470	95	375
Capitaux propres - part du groupe	(4 586)	2 559	(2 028)	(650)	(1 378)
Avantages au personnel - part non courante	5 963	(3 263)	2 700	892	1 809
Impôts différés passif	6	-	6	6	-
Total passifs non courants	1 382	(704)	678	247	431

Il convient de noter que la maison-mère Financière Hygie comptabilise directement les engagements de retraite dans ses comptes sociaux.

La méthode d'évaluation préconisée par l'IFRIC dans son avis de 04 2021 a été validée par l'IASB en mai 2021. La nouvelle méthode concerne les régimes dont les droits sont aléatoires (conditionnés par la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite), dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté.

- Selon la méthode précédente (applicable en normes françaises) : les droits sont répartis linéairement sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise,
- Aux termes de la nouvelle méthode : les droits sont répartis sur les dernières années de carrière qui ont donné lieu à l'attribution de droits

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes. L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 2.2% des salaires (vs 1.9 % en 2021 et un taux d'actualisation de 3,4 % (vs 1,0% en 2021)).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2016-2018 par sexe).

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.

La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2022	31.12.2021
Taux d'actualisation	2,24%	0,31%
Taux d'augmentation des salaires	1,5%	0.5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2020G	LPP2020G
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP2020	LPP2020
Proportion d'invalidité	LPP2020	LPP2020

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.
Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.

Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.

Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises

Dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs issus des procédures collectives des sociétés françaises (Cf. note 2.A Faits marquants de l'exercice) et compte- tenu du l'extension du délai de paiement consentie par l'ensemble des créanciers ayant choisi l'option longue (rallongement sur 7 ans), les dispositions d'IFRS 9 sur les instruments financiers ont été appliquées.

Celle-ci entraine la décomptabilisation des dettes fournisseurs concernées et la comptabilisation de nouvelles dettes reflétant l'échéancier rééchelonné. Ces nouvelles dettes ont été initialement comptabilisées pour leur juste valeur puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). La différence entre la valeur comptable des dettes fournisseurs avant modification et la juste valeur des nouvelles dettes a été constatée en résultat net (financier).

Compte-tenu de l'absence de méthode comptable prévue spécifiquement dans les normes et interprétations de l'IASB pour les dettes fiscales et sociales, le Groupe a retenu un traitement similaire à celui appliqué aux dettes fournisseurs

Le taux d'intérêt effectif a été déterminé sur la base du cout moyen pondéré de l'endettement de la maison mère.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

s. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la continuité d'exploitation,
- la valorisation des Goodwill,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

t. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

- Catégorie de niveau 1

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

- *Catégorie de niveau 2*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

- *Catégorie de niveau 3*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

3. Risque de change

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. La devise présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, est le franc suisse.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères.

L'exposition au risque de change sur le franc suisse est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	CHF
Actif circulant	3 330
Passif circulant	6 893

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt 31/12/2022	% Contrôle 31/12/2022	Méthode (1) et (2) 31/12/2022	% Intérêt 31/12/2021	% Contrôle 31/12/2021	Méthode (1) et (2) 31/12/2021
Financière Hygie	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	Société mère
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG

(1) IG: Intégration globale

(2) NI: Non-intégré

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2022.

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)

	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	153	9 846	29 294	963	1 087	539	41 882
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(136)	(7 242)	(12 519)	(86)	(1 383)	(375)	(21 741)
Valeurs nettes au 31/12/2021	16	2 604	16 776	877	(296)	164	20 142
Acquisitions	(2)	313	-	-	28	414	753
Cessions	-	(6)	-	(106)	-	(11)	(122)
Ecart de conversion	-	374	32	-	-	19	424
Reclassement	-	38	-	-	-	(42)	(4)
Valeurs brutes au 31/12/2022	151	10 565	29 326	857	1 114	919	42 933
Amortissements nets	(11)	(781)	-	-	(31)	(4)	(827)
Ecart de conversion	-	14	-	-	-	-	14
Dépréciations cumulées au 31/12/2022	(147)	(8 342)	(13 133)	0	(1 408)	(19)	(966)
Valeurs nettes à la clôture	4	2 223	16 193	857	(294)	521	19 504
Dont immobilisation en crédit-bail	-	-	-	-	-	-	-

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2022 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagements	Equipements Mobilier magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Immo. corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 194	40 662	21 257	12 273	5 029	70	58 939	139 423
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(434)	(36 114)	(18 863)	(10 721)	(4 582)	-	(28 158)	(98 872)
Valeurs nettes au 31/12/2021	760	4 548	2 394	1 552	447	70	30 780	40 551
Acquisitions	14	410	553	301	1 225	113	8 870	11 486
Cessions	(4)	(1 046)	(68)	(156)	(154)	(55)	(986)	(2 469)
Reclassement	-	11	-	-	4	(11)	-	4
Ecart de conversion	-	1 081	725	-	97	-	625	2 528
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	46	46
Valeurs brutes au 31/12/2022	1 204	41 118	22 468	12 417	6 200	117	67 493	151 018
Amortissements nets	(9)	(919)	(771)	(511)	(582)	-	(9 815)	(12 606)
Reprise sur cession	-	394	71	155	35	-	536	1 191
Reclassement	-	-	(95)	-	81	-	-	(14)
Ecart de conversion	-	(962)	(604)	-	(94)	-	(382)	(2 042)
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	34	34
Dépréciations cumulées au 31/12/2022	(443)	(37 601)	(20 261)	(11 076)	(5 143)	0	(37 785)	(112 310)
Valeurs nettes à la clôture	762	3 517	2 206	1 341	1 057	117	29 708	38 708
Dont immobilisation en crédit-bail	-	-	-	-	763	-	-	763

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2022			31/12/2021
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	197	(2)	195	200
Prêts, cautionnements et autres créances	3 169	(314)	2 855	2 141
Total des autres actifs financiers non courants	3 366	(316)	3 050	2 342

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2022 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 325	279	82	114	1 801
Dépréciations cumulées à l'ouverture	0	-	(30)	-	(30)
Valeurs nettes au 31/12/2021	1 325	279	52	114	1 771
Variation nette de la période	460	62	(19)	3	505
Autres Variations	23	11	(4)	6	36
Valeurs brutes au 31/12/2022	1 808	352	60	122	2 342
Dotations	(34)	-	-	-	(34)
Reprise	-	-	17	-	17
Autres Variations	0	-	4	-	4
Dépréciations cumulées au 31/12/2022	(34)	-	(9)	-	(44)
Valeurs nettes à la clôture	1 773	352	50	122	2 299

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients - brut	4 475	5 928
Factures à établir	174	119
Dépréciations sur créances clients	(2 094)	(2 817)
Créances clients nettes	2 555	3 230

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Autres créances d'exploitation	508	726
Créances sociales	183	123
Autres créances diverses	750	834
Charges constatées d'avance	111	628
Créances fiscales	2 896	1 800
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	4 449	4 111

Note 10. Trésorerie

A la clôture, la trésorerie se compose ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Placements et équivalents de trésorerie	-	-
Disponibilités	7 163	9 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 163	9 658

Note 11. Capital social

Au 1^{er} janvier 2022, le capital social de la société Financière Hygie est de 22 360 950 euros, composé de 22 360 950 actions à 1 €.

Au cours de l'exercice 2022, le groupe a procédé à deux augmentations de capital détaillées comme suit :

- En date du 24 mars 2022 : 380 136 actions à 1€ soit un montant de 380 136 €
- En date du 21 septembre 2022 : 1 400 000 actions à 1€ soit un montant de 1 400 000 €

A l'issue de ces augmentations, le capital social est composé de 24 141 086 actions à 1€ soit un montant de 24 141 086 €.

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

Dettes Obligataires

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2022
Emprunts obligataires - non courant	8 058	3 895	-	-	11 953
ICNE - OCA - non courant	842	249	-	-	1 091
Dettes obligataires convertibles	8 900	4 144	0	0	13 044

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Au cours de l'exercice, la Société a émis de nouvelles obligations obligataires convertibles pour un montant global de 3.895 K€ et incorporé au nominal les intérêts capitalisables à chaque date anniversaire des tirages.

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Changement de méthode	Actualisation	Ecart de conversion	31/12/2022
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	2 368	-	-	(230)	(307)	-	36	-	1 868
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	250	-	1 121	(608)	(741)	-	-	1	22
Dettes locative IFRS16 - non courant	23 265	-	6 298	-	(8 542)	57	-	149	21 227
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	8	-	-	(1)	-	-	-	-	8
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	519	-	26	(359)	307	-	-	-	493
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	253	-	92	(72)	741	-	-	1	1 015
Dettes locative IFRS16 - courant	7 665	-	2 572	(10 126)	8 542	23	-	98	8 775
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	0	-	0	-	-	-	-	-	1
Intérêts courus sur emprunts - courant	38	-	-	(14)	-	-	-	-	24
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	78	-	-	2	-	0	-	0	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	37	-	-	-	-	-	-	-	37
Dettes auprès des établissements de crédits	34 479	0	10 109	(11 409)	0	80	36	250	33 651

Au 31 décembre 2022, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et emprunts auprès d'établissement de crédit est le suivant :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Sans et plus	Total
BDC Bonds - non courant	-	-	-	11 953	11 953
ICNE - OCA - non courant	-	-	-	1 091	1 091
Dettes obligataires convertibles				13 044	13 044

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2022
Provisions pour litiges - non courant	198	-	-	-	198
Autres provisions pour risques - non courant	614	95	(294)	-	415
Prov pour passif éventuels - non courant	6 954	-	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	6 040	346	(760)	(2 842)	2 783
Total des provisions non courantes	13 805	441	(1 054)	(2 842)	10 349

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2022
Provisions pour litiges - courant	40	-	(37)	0	3
Autres provisions pour risques - courant	-	208	-	4	212
Total provisions courantes	40	208	(37)	5	215

La principale variation concerne les provisions pour pensions et retraites. (cf. Note3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel).

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Les dettes fournisseurs et autres passifs se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscales - non courant	300	358	-
Produits constatés d'avance - non courant	135	135	136
Dettes sociales - non courant	126	194	-
Total Autres passifs non courants	562	687	136

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	9 475	11 516	17 590
dont Factures non parvenues	4 188	4 067	4 606
Clients - Avances et acomptes reçus	47	49	59
Dettes sociales - courant	6 137	7 227	9 855
Credit Cash	715	650	524
Autres dettes - courant	675	695	146
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 765	1 486	1 506
Clients - Avoirs et RRR	11	-	-
Comptes courants groupe passifs - courant	89	68	4 472
Dettes d'impôts courants	3 535	2 666	4 611
Total Autres passifs courants	12 974	12 842	21 173

Les encours de l'ensemble des créanciers ayant choisi une option longue concernant l'exécution du plan d'apurement ont fait l'objet d'une actualisation (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Consommables	(3 946)	(2 994)	(2 581)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(4 865)	(2 930)	(3 746)
Locations et charges locatives	(2 115)	(2 109)	(1 799)
Personnel intérimaire	(193)	(243)	(464)
Dépenses de Marketing	(655)	(592)	(621)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 683)	(1 726)	(1 325)
Autres charges externes	(5 395)	(4 775)	(5 001)
Total autres achats et charges externes	(18 853)	(15 369)	(15 537)

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2022, les charges de personnel se composent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitements	(33 118)	(28 082)	(26 241)
Charges sociales	(7 251)	(6 519)	(6 965)
Bonus	(1 880)	(1 690)	(1 213)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	354	1 401	(528)
Total	(41 894)	(34 890)	(34 947)

Pour mémoire la masse salariale des exercices 2020 et 2021 avait été grandement impactée par les effets des mesures de chômage partiel et d'effets étatiques consentis dans la plupart des filiales du Groupe. A l'inverse, l'exercice 2022 permet de revenir à une situation plus normalisée.

En équivalents temps plein, le nombre d'employés à la clôture est de 1 103;

(en équivalent temps plein)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	82	101	84
Agents de maîtrise et techniciens	95	114	121
Employés	338	335	365
Ouvriers	588	620	794
Total	1 103	1 170	1 364

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Autre produits d'exploitation courante	1 736	1 658	1 482
Production immobilisée	349	237	215
Subventions d'exploitation	-	267	49
Autres produits	1 913	2 469	1 240
Transferts de charges d'exploitation	11	6	37
Rep./dép. des créances (actif circulant)	1 341	371	598
Total autres produits courants	5 348	5 008	3 621
Autres charges	(97)	(243)	(388)
Pertes sur créances irrécouvrables	(59)	(35)	(69)
Litiges magasins	(331)	(316)	(283)
Dot./dép. des actifs circulants	(1 536)	(503)	(1 137)
Total autres charges courantes	(2 023)	(1 097)	(1 877)

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Cessions de titres consolidés	387	(1 483)	(387)
Cessions d'immobilisations incorporelles	169	(589)	(7)
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(1 028)	(470)	(496)
Cessions d'autres éléments d'actifs	-	(231)	-
Autres produits opérationnels	1 128	22 242	2 728
Autres charges opérationnelles	(1 756)	(5 095)	(7 892)
Charges et produits sur ex. antérieurs	63	29	(735)
Dotations nettes except. (sur actif circulant)	-	(35)	54
Dotations nettes except. pour risques et charges	232	(221)	(414)
Dotations nettes except. pour impairment test	-	1 788	15 438
Total	(805)	15 933	8 290

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Intérêt BDC Bonds (Mezzanine et) Unirate (acquisition)	-	-	(5 172)
Charges d'intérêts sur emprunt	(64)	(26)	(135)
Intérêts - IFRS16	(771)	(694)	(690)
Intérêts OC	(1 474)	(1 047)	(23)
Intérêts payés sur C/C	-	(14)	(66)
Autres intérêts	(65)	(137)	(99)
Autres chgs financières sur équiv. de trésorerie	-	-	(60)
Coût de l'endettement financier brut	(2 374)	(1 918)	(6 246)

Le cout de l'endettement est désormais essentiellement composé :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

- des intérêts des obligations convertibles en actions, capitalisables à la date anniversaire de chaque tirage. Ces obligations sont rémunérées au taux fixe de 15%.
- Des intérêts liés à la dette locative IFRS 16.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Gains de change	573	1 020	351
Gains de change - Non réalisés	-	47	-
Autres produits financiers	6	4	0
Produits d'actualisation	-	1 287	-
Total autres produits financiers	675	2 359	352
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	-	-	6
Pertes de change	(145)	(458)	(728)
Variation de juste valeur (charge)	-	-	36
Autres charges financières	(53)	(38)	(52)
Charge d'actualisation	(190)	-	(1 299)
Total autres charges financières	(388)	(496)	(2 037)
Total	287	1 863	(1 686)

Sur l'exercice, la principale variation concerne l'écriture d'actualisation du passif généré dans le cadre des procédures collectives françaises (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises)

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Impôt exigible	(201)	(200)	(529)
Withholding tax - HQ	14	(7)	(3)
Autres impôts sans base d'imposition	-	3	1
Impôts différés	(72)	1 627	(725)
Total	(262)	1 423	(1 256)

L'impôt exigible correspond pour l'essentiel à la CVAE des filiales françaises.

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Différences temporaires	8	(71)	769
Impôts différés sur retraitements	70	(83)	(45)
Dépréciation IDA	(6)	(1 474)	-
Impôt différé net	72	(1 627)	725

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé avant écart d'acquisition	(6 253)	10 152	(16 080)
Impôts comptabilisés	(262)	1 423	(1 256)
Résultat consolidé avant impôt et amortissement écart d'acquisition	(5 991)	8 729	(14 824)
Taux d'impôt constaté	-4,37%	-16,30%	-8,47%
Taux de droit commun	25,83%	25,83%	25,83%
Charge théorique d'impôt (B)	1 547	(2 255)	3 829
Ecart à expliquer	(1 809)	3 678	(5 085)
Ecart permanent	147	225	560
Retraitements conso sans ID	(275)	2 868	394
Impôts différés de l'exercice non reconnus	(63)	174	3 590
Utilisation déficits reportables non reconnus	1 970	(5 111)	
Dépréciation IDA	(6)	(1 474)	
Autres (dont écart de taux)	37	(360)	542
Total impôts	1 810	(3 677)	5 085

- Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés actifs à l'ouverture	2 153	1 456	1 306
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 480	3 135	2 445
Impôts différés nets à l'ouverture	327	1 679	1 139
Charge / Produits de l'exercice	(72)	1 627	(725)
Autres variations	(611)	(276)	184
Impôts différés nets à la clôture	1 010	328	1 679
Dont Impôts différés actifs	1 456		1 456
Dont Impôts différés passifs	2 466	2 153	3 135

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Argentine	-	-	-
France	37 373	29 500	27 578
Suisse	20 873	15 909	16 005
Espagne	5 090	3 929	2 947
Luxembourg	6 160	4 990	4 339
Portugal	4 049	3 028	2 633
Total Chiffre d'Affaires	73 544	57 357	53 502

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
B2C Revenues	62 866	48 886	44 880
B2B revenues	6 593	5 055	5 274
B2B2C revenues	322	262	286
Franchise	2 164	1 930	1 864
Logistique	1 599	1 223	1 197
Total Chiffre d'Affaires	73 544	57 357	53 502

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identités des parties liées

Les conventions passées entre la Société Financière Hygie et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale, de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

- Transactions avec les dirigeants

Le management du Groupe ne détient aucune participation dans les sociétés du groupe.

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions avec les autres parties liées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 24. Engagements hors bilan

- **Engagements reçus**

Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix. Aucune option n'a été levée au cours de l'exercice.

Retour à meilleure fortune :

En date du 18 juin 2021, le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA, filiales argentines. Dans le cadre de cette cession, 5àsec Latam bénéficie d'un retour à meilleure fortune dans le cas où ces filiales seraient cédées ou liquidées.

Fonds Indemnisation pour Départ à la Retraite :

Ce fonds collectif, souscrit auprès du LCL, est d'un montant de 32 k€ à la clôture

- **Engagements donnés**

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale 5àsec RIF par un même co-contractant, 5àsec Group s'est engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux (hors procédures collectives) au cours de l'exercice s'élève à 331 k€.

Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de de 51.767.958 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, je rends compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et des perspectives d'avenir.

Les Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

La gestion comptable du groupe a été compliquée du fait de restructuration et notamment la reprise de la comptabilité suisse par le département France, les comptes n'ont pu être arrêtés en temps et heures, c'est la raison pour laquelle nous avons déposé une requête en prorogation du délai de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes.

Le Président du Tribunal de commerce de Paris a rendu le 22 juin 2023 une ordonnance prorogeant la date de tenue de l'assemblée jusqu'au 31 Octobre 2023.

Présentation des Etats financiers

Il est à noter que ces états financiers couvrent la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Je présenterai également les comptes consolidés du groupe.

1. SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE DE L'EXERCICE

La société au titre de l'assistance administrative aux sociétés du groupe 5àsec a généré en 2022 un chiffre d'affaires de 4.378.988 €, les charges d'exploitation se sont élevées à 5.299.281 €, elle réalise un résultat d'exploitation de - 553.308 €.

Cette perte d'exploitation s'explique par le fait que certaines charges ne font pas l'objet d'une refacturation aux filiales.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 1.823.206 €.
- Les frais de personnel, s'élèvent à 2.019.063 €, la société emploie le management du groupe.
- Les charges sociales s'élèvent à 886.067 €.

Nos charges d'exploitation sont en baisse par rapport à l'exercice précédant à l'exception du poste dotations aux amortissements et provisions qui a enregistré une hausse conséquente, cette hausse s'explique par l'activation en décembre 2021 d'immobilisations en cours relatifs à des projets informatiques.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à - 499.215 €.

Nous finançons les sociétés du groupe au moyen des fonds que nous apporte notre actionnaire et des émissions d'emprunts obligataires.

Nos actionnaires ont respecté les engagements qu'il avait pris dans les plans présentés aux Tribunal de Commerce de Paris d'apports de fonds, et au-delà ont soutenu le groupe tout au long de l'exercice 2022, en souscrivant à des augmentations de capital par apport en numéraire et à des obligations convertibles en actions.
Les banques n'acceptent toujours pas de consentir de prêts et des facilités de trésorerie aux filiales du groupe qui ont été en procédure collective.

Au cours de l'exercice 2022 notre capital a été augmenté à trois reprises le 24 mars 2022 d'une somme de 380.136 €, le 22 septembre 2022 d'une somme de 800.000 €, et le 13 décembre 2022 d'une somme de 600.000 €.

Notre capital a été porté en 2022 à 24.141.086 €.

La société a procédé en 2022 aux émissions d'obligations convertibles en actions suivantes :

- Le 24 mars 2022 il a été émis 542 OCA 2 au prix de souscription total de 542 €, et 569.661 OCA 3 au prix de souscription de 569.661 euros.
- Le 21 septembre 2022 il a été émis 1.200.000 OCA 4 au prix de 1.200.000 euros.
- Le 13 décembre 2022 il a été émis 900.000 OCA 4 au prix de souscription de 900.000 euros.

Les obligations émises ont toutes été intégralement souscrites et libérées. Les emprunts en obligations convertibles s'établissent à 11.952.881 € à la clôture 2022.

Le résultat exceptionnel s'établit à la somme de -711.014 €, comprenant essentiellement des honoraires dont ceux liés à la procédure de redressement judiciaire, de litiges salariaux et d'une reprise de provision.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE DU PRESENT RAPPORT

A l'effet de financer les besoins du groupe le 21 mars 2023 :

Le capital social a été augmenté de 560.000 € par apport en numéraire,

Il a été émis un nouvel emprunt obligataire de 840.000 € par création d'obligations convertibles en actions les OCA 5, emprunt qui a été souscrit et libéré.

Le groupe a acquis en France un fonds de commerce B2B à effet au 1^{er} septembre 2023.

Cette acquisition a été financée par nos actionnaires, l'assemblée des associés du 31 juillet a décidé des opérations sur capital et a délégué ses pouvoirs au Président pour augmenter le capital et émettre des actions ordinaires, des actions de préférence et des obligations convertibles en actions ; les opérations suivantes sont intervenues :

Le 31 juillet 2023 :

- Le capital social a été augmenté de 11.340.000 € par conversion des la totalité obligations convertibles en actions (OCA 1 à 5) existantes au 31 juillet 2023 en actions ordinaires,
- Le capital social a été augmenté de 3.726.872 € par conversion des créances que les obligataires avaient sur la société en actions ordinaires,

A effet au 29 Août 2023 :

- Le capital social a été augmenté de 4.800.000 € par création d'actions ordinaires et apport en numéraire.
- Le capital social a été augmenté de 7.200.000 € par création d'actions de préférence et apport en numéraire.
- 15.066.872 actions ordinaires ont été converties en actions de préférence.
- Il a été émis un emprunt obligataire de 4.800.000 € par création d'obligations convertibles en actions, emprunt qui a été intégralement souscrit et libéré.

La conversion des obligations a pour effet de diminuer considérablement l'endettement de la société, et ses charges d'intérêts seront moins lourdes en 2023.

A l'issue de ces opérations notre capital est de 51.767.958 € et l'emprunt obligataire s'élève à 4.800.000 €.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives de la société sont liées à celles de ses filiales.

L'exercice 2023 est encore un exercice difficile, après la crise sanitaire le groupe subi l'inflation et l'augmentation des coûts des consommables et de l'énergie.

AUTRES INFORMATIONS

1. Rapport complémentaire relatif à l'usage des délégations de compétence consenties au Président

Les rapports établis par le Président en application des articles L.225-138 et R 225-116 du code de commerce, depuis la dernière approbation de comptes annuels en date du 29 septembre 2022, vous seront soumis, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes.

2. Affectation du résultat – distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 1.763.537 € diminué du report à nouveau créditeur de 2.773.502 €, soit la somme de 1.009.965 € en report à nouveau.

3. Réintégrations fiscales

Il n'a pas été opéré de réintégration dans notre résultat fiscal en application de l'article 39-4 du CGI.

4. Détention de capital par les salariés

Le pourcentage de détention du capital dans notre société par ses salariés est de 0.

- Actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées :
 - o dans le cadre de plan d'épargne d'entreprise Néant
 - o dans le cadre de fonds commun de placement d'entreprise Néant
- Actions incessibles détenues par le personnel de la société, dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise Néant
- Acquisition par la société de ses propres actions en vue de leur attribution aux salariés, dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise Néant
- Opérations réalisées au titre d'options d'achat ou de souscriptions d'actions, réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la société. Néant.

5. Récapitulatif des échéances fournisseurs et créanciers de Financière Hygie

Le récapitulatif des échéances n'a pu être établi par le service comptable du groupe, qui a été fortement perturbé par la restructuration des activités du service.

6. Activité de recherche et développement

La Société n'a pas développé d'activité de Recherche et Développement pour l'année 2022.

7. Participations :

Vous trouverez ci-après le tableau d'informations sur les participations directes et indirectes de notre société avec le pourcentage de détention au 31 décembre 2022.

Société	Pays	Devise	Quote part du capital détenu en %	Méthode d'intégration
5asec Group SAS	France	EUR	100	IG
5asec RIF	France	EUR	100	IG
5asec France	France	EUR	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	IG
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	IG
5asec Latam	France	EUR	100	IG
5asec Espagne	Espagne	EUR	100	IG
5asec Portugal	Portugal	EUR	100	IG

2 COMPTES CONSOLIDES ET ACTIVITE DES FILIALES

1. Comptes consolidés IFRS

Pour l'exercice 2022, les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 73.544 K€ composé du CA réalisé par les magasins corporate, par les activités Franchise et Logistique des filiales, ainsi qu'à certaines activités complémentaires (Activité Tapis en Suisse, 5àFil au Portugal par exemple), il enregistre une croissance par rapport à 2021.
- Des coûts d'exploitation de 62.885 K€ dont le poste majeur correspond aux coûts de personnel à hauteur de -41.894 k€.
- Le résultat opérationnel courant s'élève ainsi à - 3.099 K€, bien que toujours négatif le déficit est moins important qu'en 2021, l'EBITDA s'élève à 10.659 K€.
- Le Résultat opérationnel non courant s'élève ainsi à -3.904 K€.
- Le résultat financier est de -2.036 K€.
- Le résultat avant impôts est ainsi de - 5.991 K€
- Le résultat de l'exercice part du groupe s'élève à - 6.253 K€, après une charge d'impôts courants et différés de - 262 K€ ; la quote-part de résultat revenant aux minoritaires est nulle, Financière Hygie détenant directement ou indirectement 100 % des parts de ses filiales.

Répartition du chiffres d'affaires (*) par zones géographiques et par type d'activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Argentine	-	-	-
France	37 373	29 500	27 578
Suisse	20 873	15 909	16 005
Espagne	5 090	3 929	2 947
Luxembourg	6 160	4 990	4 339
Portugal	4 049	3 028	2 633
Total Chiffre d'Affaires	73 544	57 357	53 502

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
B2C Revenues	62 866	48 886	44 880
B2B revenues	6 593	5 055	5 274
B2B2C revenues	322	262	286
Franchise	2 164	1 930	1 864
Logistique	1 599	1 223	1 197
Total Chiffre d'Affaires	73 544	57 357	53 502

Au niveau bilan :

- La situation nette du Groupe de 16.969 K€ à la clôture de l'exercice précédent s'élève à 14.045 K€ au 31 décembre 2022.
- Les disponibilités du Groupe s'élèvent à 7.162 K€.
- Pour un total bilan de 96.682 K€.

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

2. Activités des filiales

Nos filiales et les sociétés contrôlées exercent les activités suivantes :

- Activité de holding : sociétés 5àSec Group, 5àSec Latam,
- Activité d'exploitation de magasins de traitement des textiles
- Activité de Franchiseur
- Activité de Master Franchise à l'international (DCI) en traitement des textiles et vente de matériel de pressing

Vous trouverez ci-après les chiffres clés des filiales :

Chiffre d'affaires et résultat net pour chacune des participations au titre de l'exercice 2022 en devise locale :

Société	Pays	Devise	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec Group SAS	France	EUR	0	- 827 793
5asec RIF	France	EUR	35 436 062	- 3 884 416
5asec France	France	EUR	6 241 197	487 589
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	21 593 503	- 2 512 282
DCI	Suisse	CHF	2 653 593	912 258
5asec Luxembourg	Luxembourg	EUR	6 021 786	- 80 995
Monplaisir	Luxembourg	EUR	1 228 235	- 137 613
5asec Latam	France	EUR	0	- 40 348
5asec Espagne	Espagne	EUR	5 461 607	- 253 196
5asec Portugal	Portugal	EUR	4 139 664	7 696

Toutes les sociétés d'exploitation ont souffert en 2022 de l'inflation et particulièrement de l'augmentation du coût de l'énergie.

Mouvements de sociétés constatés sur l'exercice depuis la clôture de l'exercice précédent et événements survenus

Les sociétés 5àsec LATAM et 5àsec GROUP ont cédé la totalité des titres qu'elles détenaient dans la société de droit Vénézuélien la société Corporation Textile Care Service. 5àsec LATAM ne détient plus aucune participation.

La société a acquis les titres des sociétés 5SM I et 5SM II en août 2023 dans le but de supprimer ces structures sans activité, ces sociétés détenaient une participation dans notre société, elles avaient été créées pour loger les participations des managers, managers sortis depuis du capital. En suite de ces acquisitions il a été procédé à la dissolution sans liquidation desdites sociétés, la liquidation a pris effet le 19 septembre 2023, date à laquelle le patrimoine des sociétés 5SM I et 5SMII nous a été transféré.

En conséquence du transfert notre société détient une partie de ses actions, cette détention représente moins de 10% de notre capital.

Une société a été créée le 23 mai 2023 en France la société 5àsec Business, dont nous détenons 100 % du capital, cette société a acquis un fonds de commerce B2B le 1^{er} septembre 2023, acquisition financée au moyen d'apports en capital que nous avons effectués.

Les magasins sis en Suisse Alémanique ont tous été vendus entre janvier et avril 2023.

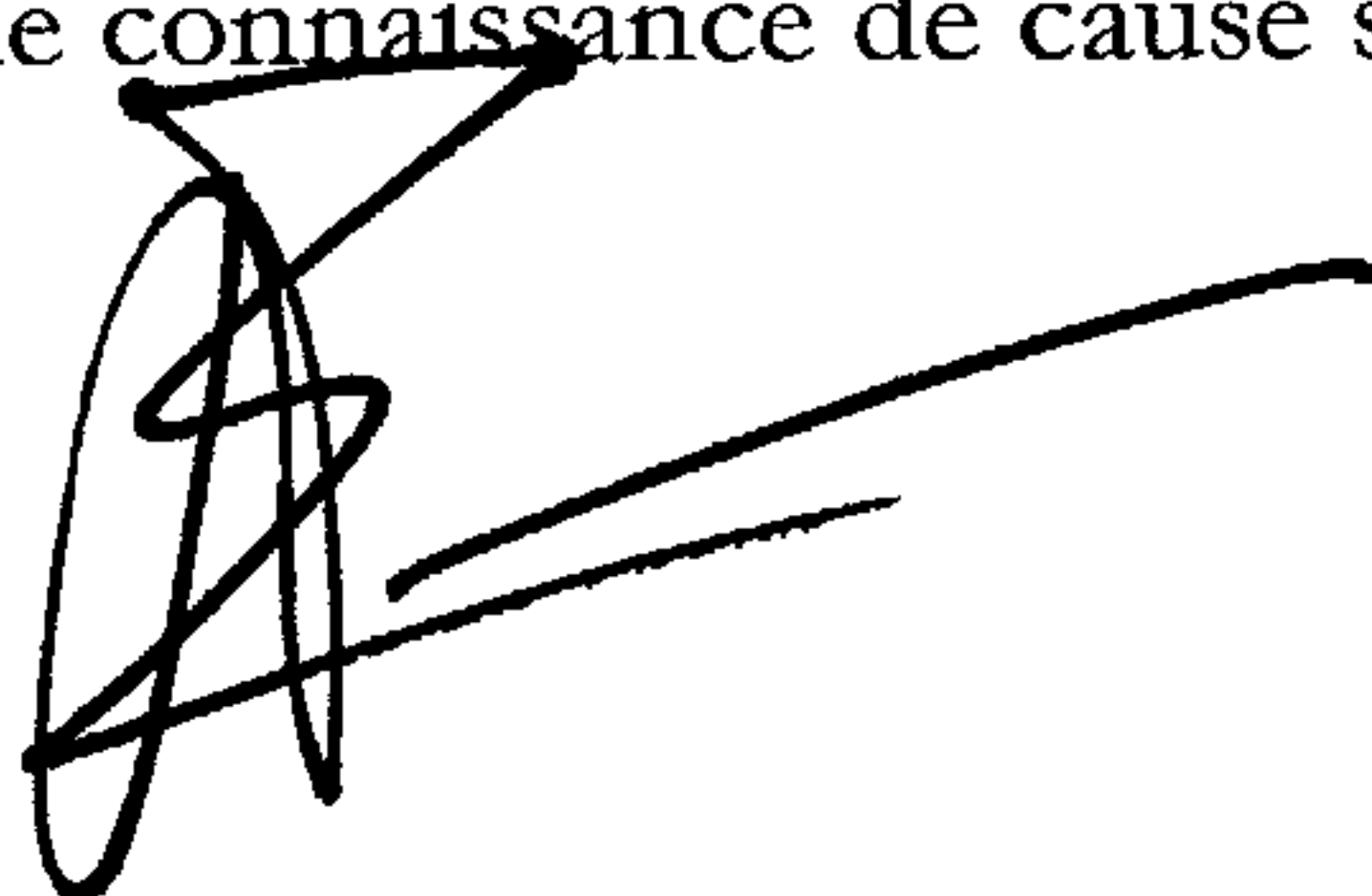
Des magasins ont été acquis au Portugal en 2023.

Les services administratifs et financiers de la Suisse ont été restructurés, une partie du management a été licencié et la comptabilité a été reprise par les services France.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes.

Telles sont, chers Associés, les informations que je tenais à vous communiquer pour vous permettre de vous prononcer en pleine connaissance de cause sur le texte des décisions proposées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke.

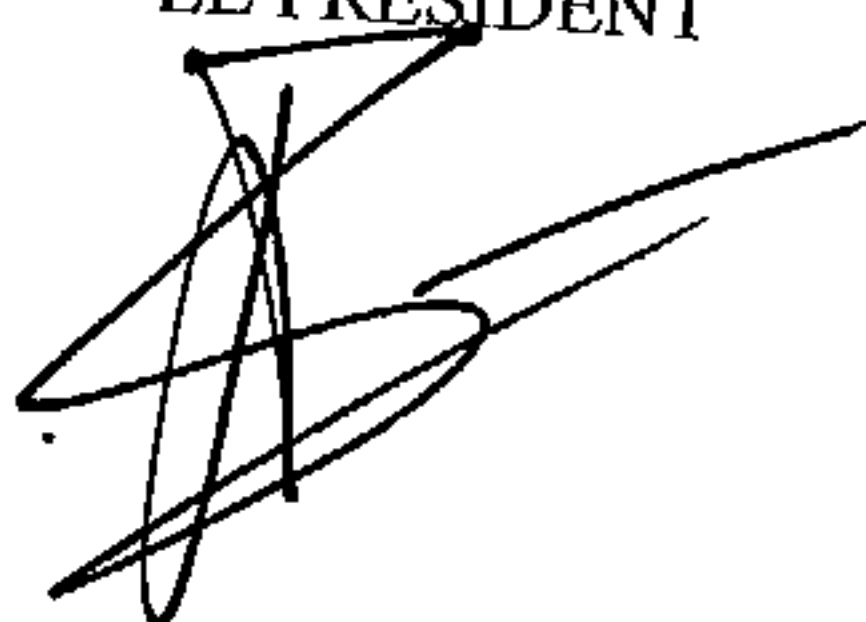
Le Président
M. Olivier BOCCARA

Financière Hygie
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 51.767.958 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 831 151 501

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

COMPTES CONSOLIDES
Actif et Passif
COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non courants				
Ecart d'acquisition				
Immobilisations incorporelles	5	17 498	17 762	17 521
Immobilisations corporelles	5	19 504	20 142	20 788
Autres actifs non courants	6	38 708	40 551	40 220
Impôts différés	7	3 050	2 342	2 133
Total actifs non courants	21	1 456	2 153	1 456
Actifs courants		80 217	82 949	82 117
Stocks				
Créances Clients	8	2 299	1 771	1 706
Autres actifs courants	9	2 555	3 230	2 687
Créances d'impôts courants	9	1 553	2 311	2 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	2 896	1 800	2 276
Total actifs courants	10	7 162	9 658	6 928
TOTAL ACTIFS		16 464	18 770	16 255
		96 682	101 719	98 371
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
Capitaux propres		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capital				
Réserves consolidées	11	24 141	22 361	17 711
Résultat		(3 844)	(15 544)	130
Capitaux propres - part du groupe		(6 253)	10 152	(16 080)
Intérêts minoritaires		14 045	16 969	1 761
Total capitaux propres		0	0	0
Passifs non courants		14 045	16 969	1 761
Passifs financiers non courants				
Avantages au personnel - part non courante	12	36 168	34 791	23 971
Provisions - part non courante	13	2 783	6 040	6 934
Impôts différés passifs	13	7 566	7 765	7 543
Autres passifs non courants	21	2 466	2 480	3 135
Total passifs non courants		562	687	136
Passifs courants		49 545	51 764	41 718
Passifs financiers courants				
Provisions - part courante	12	10 427	8 588	15 615
Dettes fournisseurs	13	215	40	514
Dettes d'impôts courants	14	9 475	11 516	17 590
Autres passifs courants	14	3 535	2 666	4 611
Total passifs courants	14	9 439	10 176	16 561
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		33 092	32 986	54 892
		96 682	101 719	98 371

FINANCIERE HYGIE

Société par actions simplifiée

20, rue du Sentier

75002 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Jean LEBIT
18, rue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

FINANCIERE HYGIE

Société par actions simplifiée

20, rue du Sentier

75002 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la société FINANCIERE HYGIE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE HYGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note « i. Test de valeur des actifs » de la « Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités de mise en œuvre et les conclusions des tests de valeur des UGT, établies sur la base des pays.

Nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie mise en œuvre, à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues, à procéder aux contrôles arithmétiques nécessaires et à vérifier que la note de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Sarcelles et Paris-La Défense, le 14 décembre 2023

Les commissaires aux comptes

Jean LEBIT

Deloitte & Associés



Benoit Pimont

Benoit PIMONT

COMPTES CONSOLIDÉS FINANCIÈRE HYGIE

Exercice clos le 31 décembre 2022



INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

1.	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE-----	3
2.	COMPTE DE RESULTAT -----	4
3.	TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES-----	5
4.	TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE -----	6
5.	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES-----	7
Note 1.	Informations générales-----	7
Note 2.	Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture -----	7
Note 3.	Principes comptables et méthodes d'évaluation-----	11
Note 4.	Périmètre de consolidation-----	22
Note 5.	Immobilisations incorporelles -----	22
Note 6.	Immobilisations corporelles -----	23
Note 7.	Autres actifs non courants -----	23
Note 8.	Stocks et en-cours -----	23
Note 9.	Créances clients et autres actifs courants -----	24
Note 10.	Trésorerie-----	24
Note 11.	Capital social-----	24
Note 12.	Passifs financiers-----	24
Note 13.	Provisions-----	25
Note 14.	Dettes fournisseurs et autres passifs -----	25
Note 15.	Autres achats et charges externes -----	27
Note 16.	Charges de personnel -----	27
Note 17.	Produits et charges courants -----	28
Note 18.	Autres produits et charges opérationnels-----	28
Note 19.	Coût de l'endettement -----	28
Note 20.	Autres produits et charges financières-----	29
Note 21.	Impôts-----	29
Note 22.	Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires-----	30
Note 23.	Informations relatives aux parties liées -----	31
Note 24.	Engagements hors bilan-----	32
Note 25.	Honoraires CAC -----	32

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non courants				
Ecart d'acquisition	5	17 498	17 762	17 521
Immobilisations incorporelles	5	19 504	20 142	20 788
Immobilisations corporelles	6	38 708	40 551	40 220
Autres actifs non courants	7	3 050	2 342	2 133
Impôts différés	21	1 456	2 153	1 456
Total actifs non courants		80 217	82 949	82 117
Actifs courants				
Stocks	8	2 299	1 771	1 706
Créances Clients	9	2 555	3 230	2 687
Autres actifs courants	9	1 553	2 311	2 658
Créances d'impôts courants	9	2 896	1 800	2 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	7 162	9 658	6 928
Total actifs courants		16 464	18 770	16 255
TOTAL ACTIFS		96 682	101 719	98 371
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres				
Capital	11	24 141	22 361	17 711
Réserves consolidées		(3 844)	(15 544)	130
Résultat		(6 253)	10 152	(16 080)
Capitaux propres - part du groupe		14 045	16 969	1 761
Intérêts minoritaires		0	0	0
Total capitaux propres		14 045	16 969	1 761
Passifs non courants				
Passifs financiers non courants	12	36 168	34 791	23 971
Avantages au personnel - part non courante	13	2 783	6 040	6 934
Provisions - part non courante	13	7 566	7 765	7 543
Impôts différés passifs	21	2 466	2 480	3 135
Autres passifs non courants		562	687	136
Total passifs non courants		49 545	51 764	41 718
Passifs courants				
Passifs financiers courants	12	10 427	8 588	15 615
Provisions - part courante	13	215	40	514
Dettes fournisseurs	14	9 475	11 516	17 590
Dettes d'impôts courants	14	3 535	2 666	4 611
Autres passifs courants	14	9 439	10 176	16 561
Total passifs courants		33 092	32 986	54 892
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		96 682	101 719	98 371

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

2.COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	22	73 544	57 357	53 502
Achats consommés		(5 090)	(4 259)	(3 983)
Autres achats et charges externes	15	(18 853)	(15 369)	(15 537)
Charges de personnel	16	(41 894)	(34 890)	(34 947)
Impôts et taxes		(372)	(345)	(534)
Autres produits de l'activité courante	17	5 348	5 008	3 621
Autres charges de l'activité courante	17	(2 023)	(1 097)	(1 877)
EBITDA		10 659	6 406	245
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations		(13 758)	(13 555)	(15 427)
Résultat opérationnel courant		(3 099)	(7 150)	(15 183)
Autres produits et charges opérationnels	18	(805)	15 933	8 290
Résultat opérationnel		(3 904)	8 783	(6 893)
Coût de l'endettement financier net	19	(2 374)	(1 918)	(6 246)
Autres produits et charges financiers	20	287	1 863	(1 686)
Résultat avant impôt		(5 991)	8 728	(14 825)
Impôts courant et différés	21	(262)	1 423	(1 256)
Résultat net		(6 253)	10 151	(16 080)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Résultat net - Part du groupe		(6 253)	10 151	(16 080)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère (en euros)				
- de base		-6 252 962		
- dilué				

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

3. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Résultat	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Total Part du Groupe	Minoritaires	Capitaux propres
31/12/2019	18 332	(44 491)	(1 017)	(11 813)	(38 989)	(2)	(38 990)
Résultat net de la période		(16 080)	-	-	(16 080)	-	(16 080)
Affectation résultat 2019	-	44 491	-	(44 491)	-	-	-
Ecart de conversion	-	(0)	(81)	0	(81)	32	(50)
Reclassement	(621)	-	-	58 141	57 520	-	57 520
OCI (*)	-	-	-	(638)	(638)	-	(638)
Augmentation du taux d'intérêt	-	-	2	27	29	(30)	(1)
31/12/2020	17 711	(16 080)	(1 096)	1 227	1 761	0	1 761
Résultat net de la période		10 152	-	-	10 152	-	10 152
Affectation résultat 2020	-	16 080	-	(16 080)	-	-	-
Ecart de conversion	-	(0)	(753)	0	(753)	-	(753)
Augmentation de capital	4 650	-	-	-	4 650	-	4 650
Reclassement	-	-	-	31	31	-	31
OCI (*)	-	-	-	1 040	1 040	-	1 040
Restructuration	-	(0)	-	87	87	-	87
Sortie de périmètre	(0)	0	1 117	(1 117)	0	-	0
31/12/2021	22 361	10 152	(732)	(14 812)	16 969	0	16 969
Résultat net de la période		(6 253)	-	-	(6 253)	-	(6 253)
Affectation résultat 2021	-	(10 152)	-	10 152	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(836)	(1)	(837)	-	(837)
Augmentation de capital	1 780	-	-	-	1 780	-	1 780
Reclassement	-	-	-	25	25	-	25
OCI (*)	-	-	-	2 361	2 361	-	2 361
31/12/2022	24 141	(6 253)	(1 567)	(2 276)	14 045	0	14 045

(*) La variation des OCI est principalement impactée par la variation des écarts actuariels sur les provisions retraites.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2022	2021.12	2020.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	(6 253)	10 152	(16 080)
Elimination des profits / pertes sur actualisation	190	(1 287)	1 300
Elimination des amortissements et provisions	12 131	12 118	855
Elimination des plus ou moins values de cession	1 103	3 877	1 919
Elimination de la charge ou produits d'impôts	262	(1 423)	1 256
Elimination du coût de l'endettement financier net	2 374	1 918	6 246
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 166)	(13 136)	16 978
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	7 641	12 219	12 474
Incidence des variations de périmètre	-	(92)	(1)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 219)	(1 942)	(2 499)
Variation des prêts et avances consentis	(487)	(921)	(163)
Subventions d'investissements reçues	-	-	135
Cession d'immobilisations	210	107	2
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENT	(2 496)	(2 848)	(2 526)
Augmentations (réductions) de capital	1 780	4 650	-
Emissions d'emprunts	3 984	7 877	3 981
Remboursements d'emprunts	(11 396)	(18 393)	(12 772)
Intérêts financiers nets versés	(2 137)	(834)	(1 701)
Autres flux liés aux opérations de financement	5	-	(890)
FLUX D'ACTIVITE LIES AUX FINANCEMENTS	(7 764)	(6 700)	(11 382)
Incidence de la variation des taux de change	122	59	(39)
VARIATION DE LA TRESORERIE	(2 497)	2 730	(1 473)
Trésorerie d'ouverture	9 658	6 928	8 401
Trésorerie de clôture	7 162	9 658	6 928
VARIATION DE LA TRESORERIE	(2 496)	2 730	(1 473)

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

La Société Financière Hygie (« la société ») a été immatriculée le 26 juillet 2017 et a démarré son activité le 17 octobre 2017. La Société a clôturé son premier exercice social le 31 décembre 2018 (exercice de 14 mois). Cette Société est de droit français et est domiciliée 20, rue du Sentier 75002 PARIS.

L'objet de la Société en tant qu'entité de tête du Groupe (« le Groupe » ou le « Groupe 5àsec ») est de prendre des participations dans les différentes sociétés filiales et de mettre en place le financement de leur activité. Elle détient notamment le rôle d'interlocuteur principal des partenaires financiers.

Les comptes consolidés présentés sont établis en euro et constitue la devise de référence de la société.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Le Groupe 5àsec constitué de Financière Hygie et ses filiales présente son reporting selon trois activités principales : les magasins « Corporate », la franchise et la logistique.

L'activité franchise regroupe à la fois les franchises locales et internationales.

Note 2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

a. Faits marquants de l'exercice

▪ Continuité d'exploitation

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation, qui est notamment assuré par le soutien financier de l'actionnaire du groupe.

▪ Activité

L'année 2022 a été marquée par deux périodes : les cinq premiers mois particulièrement dynamiques par rapport à 2021 compte tenu du fait que l'exercice précédent avait encore été impacté par la prolongation de la crise sanitaire engendrant l'application de restrictions pour les commerces (notamment en France avec la fermeture des centres commerciaux >20 000m² à compter du 31 janvier et ceux >10 000m² à compter du 5 mars).

A compter du mois de Juin 2022, l'activité du reste de l'année a été contrastée selon les pays. La reprise d'activité a été plus timide sur la France avec des volumes B2C en légère érosion du fait, notamment, de l'impact du télétravail qui perdure. Les autres pays (Suisse, Luxembourg, Espagne et Portugal) ont montré une reprise significative de leur activité en Magasins.

En parallèle, le Groupe poursuit le développement de son activité B2B qui devient un pilier de développement pour le Groupe. Cet axe de développement s'est d'ailleurs concrétisé en 2023 par l'acquisition stratégique de l'activité Cleanway (intermédiation B2B) auprès du Groupe Edenred (cf Sb. événements post-clôture).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Financement :

En complément des apports en new money opérés dans le cadre du plan de continuation (11 M€ initialement portés finalement à 14m€ pour faire face à la 3^{ème} vague de COVID), l'actionnaire et les fonds indépendants qui l'accompagnent ont procédé à l'émission de nouvelles actions ordinaires et d'obligations convertibles afin d'accompagner le développement du Groupe.

Ainsi, les 06 janvier 2021, 19 février 2021, 25 mars 2021, 26 avril 2021, 24 mars 2022, 22 septembre 2022 et 13 décembre 2022 Financière Hygie a émis au total :

- 6 430 339 actions ordinaires d'un montant nominal de 1 €
- 10 500 000 obligations convertibles en actions d'un montant nominal de 1 € dont les caractéristiques sont identiques à l'émission intervenue le 24 novembre 2020.

Les apports en New Money de l'Actionnaire et des fonds obligataires peuvent donc se résumer de la manière suivante :

Date de réalisation	Montant total	AO	OCA 1	OCA 2	OCA 3	OCA 4
24/11/2020	1 500 000		1 500 000			
05/01/2021	3 600 000	2 040 000	1 560 000			
19/02/2021	4 000 000	1 827 864	2 172 136			
25/03/2021	2 400 000	390 339	67 864	1 941 797		
26/04/2021	980 000	392 000		588 000		
24/03/2022	950 339	380 136		542	569 661	
22/09/2022	2 000 000	800 000				1 200 000
13/12/2022	1 500 000	600 000				900 000
TOTAL GENERAL	16 930 339	6 430 339	5 300 000	2 530 339	569 661	2 100 000

On notera par ailleurs, qu'en mai 2021, la filiale 5asec RIF avait sollicité une demande de prêt relais en attendant de recevoir les aides gouvernementales prévues dans le cadre du COVID. Le 1er juin 2021, la société avait ainsi perçu un prêt 1 500 k€ auprès du CODEFI, prêt remboursé à hauteur de 1 379 k€, à la suite de l'obtention partielle de ces aides (fonds de solidarité et aide aux coûts fixes). Le montant restant dû au 31/12/2022 est de 138 K€. Il reste encore 6 échéances trimestrielles de 23,4 K€ chacune à rembourser jusque l'échéance de ce prêt au 31/05/2024.

Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Le 28 avril 2020, les sociétés françaises ont été placées en procédures collectives de sauvegarde ou de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, les filiales françaises ont payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (1 388 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figuraient toujours au passif pour un montant global de 13 636 K€ (TTC).

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

A ces dettes s'ajoutent celles de 4 401 K€ en compte courant de l'actionnaire sur 5asec Group (hors intérêts courus) et 957 K€ TTC de dettes rachetées également par l'actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par l'actionnaire a été également comptabilisé le 23 février 2021.

A la date anniversaire de l'adoption du plan de continuation par le Tribunal de commerce de Paris (15 décembre 2020), les filiales ont payé le premier dividende pour les créanciers ayant choisi l'option longue soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan (190 K€ versé) et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan, en 2027.

A la clôture, le total des dividendes restant à payer sur 5 ans s'élève à 3 518 k€ selon la décomposition ci-dessous :

SYNTHESE TOUTES SOCIETES						
Montant en euros	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	
Dettes sociales non courant	17 875	17 875	17 875	17 875	250 255	
Dettes Fournisseurs	111 203	111 203	111 203	111 203	1 556 836	
Dettes fiscales non courant	30 678	30 678	30 678	30 678	429 489	
Emprunts auprès des établissements de crédit	35 695	35 695	35 695	35 695	499 725	
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	195 450	195 450	195 450	195 450	2 736 305	3 518 106

5ASEC RIF						
Montant en euros	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	
Dettes sociales non courant	12 910	12 910	12 910	12 910	180 742	
Dettes Fournisseurs	93 797	93 797	93 797	93 797	1 313 154	
Dettes fiscales non courant	28 396	28 396	28 396	28 396	397 543	
Emprunts auprès des établissements de crédit	35 695	35 695	35 695	35 695	499 725	
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	170 797	170 797	170 797	170 797	2 391 164	3 074 353

5ASEC France						
Montant en euros	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	
Dettes sociales non courant	1 248	1 248	1 248	1 248	17 476	
Dettes Fournisseurs	9 666	9 666	9 666	9 666	135 326	
Dettes fiscales non courant	2 282	2 282	2 282	2 282	31 946	
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0	
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	13 196	13 196	13 196	13 196	184 747	237 532

FINANCIERE HYGIE						
Montant en euros	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027	
Dettes sociales non courant	3 717	3 717	3 717	3 717	52 037	
Dettes Fournisseurs	7 740	7 740	7 740	7 740	108 356	
Dettes fiscales non courant	0	0	0	0	0	
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0	
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	11 457	11 457	11 457	11 457	160 394	206 220

b. Evènements postérieurs à la clôture

▪ Acquisitions et cessions

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Au 1^{er} septembre 2023, le Groupe a procédé à l'acquisition stratégique de l'activité Cleanway auprès d'Edenred. Cleanway, dont le chiffre d'affaires avoisine les 10M€, réalise une activité très profitable d'intermédiation dans le métier du pressing. Les prestations de nettoyage sont facturées auprès des 800 clients B2B (au profit de leurs salariés bénéficiaires). Ces mêmes prestations sont réalisées par un réseau de 1200 pressings affiliés.

Cette nouvelle activité a été logée dans une nouvelle entité juridique, dénommée « 5àsec Business » créée à cet effet et située directement sous la holding de tête Financière Hygie. Les synergies avec l'activité historique de 5àsec sont nombreuses tant en matière d'activité que de partage des coûts d'exploitation. Les débuts sont extrêmement prometteurs.

▪ **Financement :**

Comme rappelé préalablement, afin de financer les besoins de développement du Groupe, LGT a procédé à un apport de fonds de 1,4 M€ le 21 mars 2023 :

- Le capital social a été augmenté de 560.000 € par apport en numéraire,
- Il a été émis un nouvel emprunt obligataire de 840.000 € par création d'obligations convertibles en actions les OCA 5, emprunt qui a été souscrit et libéré.

Concernant l'acquisition de Cleanway au 1^{er} septembre 2023, cette dernière a été financée par nos actionnaires LGT. L'assemblée des associés du 31 juillet a décidé des opérations sur capital et à délégué ses pouvoirs au Président pour augmenter le capital et émettre des actions ordinaires, des actions de préférence et des obligations convertibles en actions ; les opérations suivantes sont intervenues :

- Le 31 juillet 2023 :
 - Le capital social a été augmenté de 11.340.000 € par conversion de la totalité obligations convertibles en actions (OCA 1 à 5) existantes au 31 juillet 2023 en actions ordinaires,
 - Le capital social a également été augmenté de 3.726.872 € par conversion des créances que les obligataires avaient sur la société en actions ordinaires,
- A effet au 29 Août 2023 :
 - Le capital social a été augmenté de 4.800.000 € par création d'actions ordinaires et apport en numéraire
 - Le capital social a été augmenté de 7.200.000 € par création d'actions de préférence et apport en numéraire.
 - 15.066.872 actions ordinaires ont été converties en actions de préférence.
 - Il a été émis un emprunt obligataire de 4.800.000 € par création d'obligations convertibles en actions, emprunt qui a été intégralement souscrit et libéré. Ce dernier est remboursable sur 3 ans (remboursement du principal en 3 annuités de 1,6 M€ en août de chaque année) avec un intérêt de 8%. Les intérêts seront à verser en une seule fois lors de la dernière échéance en 08/2026.

La conversion des obligations a pour effet positif de diminuer considérablement l'endettement de la société, et ses charges d'intérêts seront moins lourdes en 2023.

A l'issue de ces opérations notre capital est de 51.767.958 € et l'emprunt obligataire s'élève à 4.800.000 €.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2022 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2022 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2021 établi selon le même référentiel.

Les textes adoptés par l'Union Européenne sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne et peuvent être consultés sur EUR-Lex. Au 31 décembre 2022, les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB.

b. Evolution du référentiel comptable

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à ceux utilisés pour les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Normes, interprétations et amendements applicables à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 :

- Amendements à IFRS 3 – Modification du cadre conceptuel ;
- Amendements à IAS 16 – Comptabilisation des produits générés avant la mise en service ;
- Amendements à IAS 37 – Clarification des coûts à retenir lors de l'analyse des contrats déficitaires ;
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018 – 2020 (IFRS 1, IFRS 9, IAS 41, IFRS 16)

Ces amendements sont sans impact significatif pour le Groupe.

Normes et interprétations publiées, applicables au Groupe, dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2022 :

- Amendements à IAS 8 – Définition d'une estimation comptable ;
- Amendements à IAS 1 – Informations à fournir sur les méthodes comptables significatives ;
- IFRS 9 et IFRS 16 - Comptabilisation des abandons de loyers dans un contrat de location simple par les bailleurs (septembre 2022) ;
- Amendements à IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction

Autres normes et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, approuvées par l'Union Européenne en 2022 ou non encore approuvées par l'Union Européenne :

- Amendements à IAS 1 – Classement des dettes en courant / non courant ;
- Amendements à IFRS 16 – Passif de location dans le cadre d'une cession-bail

c. Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant.

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée ou dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant. Les passifs constitutifs du plan d'apurement des sociétés françaises placées en plan de redressement par continuation sont classés en non courant pour les dividendes à verser au-delà du 31 décembre 2022.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

d. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Les participations concernent les sociétés dans lesquels le Groupe a de l'influence, mais pas de contrôle significatif sur les politiques opérationnelles ou financières.

Les états financiers consolidés présentent ces participations au bilan, pour leur valeur d'acquisition, pouvant éventuellement donner lieu à dépréciation selon les informations disponibles.

Le choix des méthodes de consolidation répond à la définition de contrôle exprimée par les normes.

e. Conversion des états financiers des entités étrangères

Les entités en devise étrangère, sont converties en euros (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) au taux de la parité ci-dessous pour 1 Euro.

	<i>Taux de clôture 2022.12</i>	<i>Taux moyen 2022.12</i>	<i>Taux de clôture 2021.12</i>	<i>Taux moyen 2021.12</i>
Franc suisse	0,9847	1,0052	1,0331	1,0814
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Les bilans des filiales exprimés en devises étrangères sont convertis en euros en utilisant le taux de change de clôture, alors que le taux moyen est utilisé pour la conversion des comptes de résultat et des tableaux de flux de trésorerie. Dans le cas de variations significatives des cours de change ou celui d'économies hyper-inflationnistes, les états financiers de ces filiales sont convertis au taux de clôture. Les gains ou pertes de change, réalisés ou latents, sont isolés de manière spécifique dans les fonds propres. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les écarts en résultant sont enregistrés en compte de résultat.

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement nécessaire sur la valeur des actifs et passifs liés à cette acquisition sont convertis en euro au taux de clôture.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

f. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de :

1. Prestations de services, le chiffre d'affaires est alors reconnu lorsque le service est rendu au client,
2. Livraisons de biens, le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du transfert de propriété du bien au client.

g. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition (goodwill) dégagé dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. L'estimation de la juste valeur de l'actif net acquis fait l'objet d'une révision si les informations complémentaires sont portées à la connaissance du Groupe dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Test de valeur des actifs". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises est inférieur à la part d'intérêt acquise dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, un écart d'acquisition négatif (badwill) est comptabilisé directement en résultat de la période de l'acquisition, en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* ne peut pas être reprise lors d'une période ultérieure.

Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

h. Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont comptabilisés à leur coût d'achat soumis à un amortissement le cas échéant

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat sur une base linéaire couvrant la durée de vie estimée de l'immobilisation. Les terrains ne sont pas amortis. Le Groupe préconise dans ses filiales l'utilisation de durée proches des durées de vie suivantes :

a) Constructions	30 ans
b) Agencements et aménagements	5-15 ans
c) Equipements / Mobilier magasins	5-15 ans
d) Installations tech, matériel & outillage	5 ans
e) Autres immobilisations corporelles	5 ans

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

i. Test de valeur des actifs

En application de la norme IAS 36, à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe un indice de perte de valeur de ses actifs pouvant se traduire par la comptabilisation d'une dépréciation en complément des amortissements pratiqués.

Les écarts d'acquisition acquis lors de regroupements d'entreprises sont testés dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et, au moins, une fois par an afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, c'est-à-dire au montant qui serait recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, ne peut être reprise en raison d'une augmentation de sa valeur recouvrable.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont regroupés avec d'autres actifs et passifs au sein d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), ou Groupe d'UGT. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La segmentation du Groupe en UGT a été établie sur la base des pays, chacune d'elles regroupant les entités juridiques qui y opèrent. En conséquence, les écarts d'acquisition ont systématiquement été affectés aux pays.

Détermination de la valeur recouvrable :

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable et en la comparaison de la valeur recouvrable de l'UGT à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur recouvrable étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimés à partir du Business Plan 2022- 2025 établi par la direction du Groupe, validé par l'Actionnaire en octobre 2021. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

	Suisse	Espagne	France	DCI	Luxembourg	Portugal
WACC	12,3%	13,7%	13,0%	12,3%	12,8%	14,9%
Taux de croissance à l'infini	1,0%	1,7%	1,6%	1,0%	1,8%	2,0%

Analyse de sensibilité des tests de dépréciation :

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations du WACC et du taux de croissance à l'infini.

Montants en milliers d'euros

		Taux d'actualisation						
		-1,50%	-1,00%	-0,50%	0,00%	+0,5%	+1,00%	+1,50%
Taux de croissance	-0,10%	7,100	4,402	1,953	(0,281)	(2,327)	(4,207)	(5,941)
	-0,05%	7,297	4,577	2,109	(0,141)	(2,201)	(4,093)	(5,837)
	0,00%	7,495	4,753	2,266	-	(2,073)	(3,978)	(5,733)
	+0,05%	7,695	4,931	2,425	0,142	(1,945)	(3,862)	(5,628)
	+0,10%	7,897	5,111	2,585	0,286	(1,816)	(3,745)	(5,522)

Répartition des écarts d'acquisition par UGT à la clôture :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

(en milliers d'euros)	Suisse	Espagne	France	Luxembourg	Portugal	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	4 830	37	16 896	1 656	1 090	24 509
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(5 087)	-	(1 660)	-	-	(6 747)
Valeurs nettes au 31/12/2021	(257)	37	15 236	1 656	1 090	17 762
Restructuration	-	-	-	-	-	-
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-	-
Valeurs brutes au 31/12/2022	4 830	37	16 896	1 656	1 090	24 509
Ecart de conversion	(264)	-	-	-	-	(264)
Dépréciations cumulées au 31/12/2022	(5 351)	-	(1 660)	-	-	(7 010)
Valeurs nettes au 31/12/2022	(521)	37	15 236	1 656	1 090	17 498

j. Contrats de location et application de la norme IFRS 16

Méthodologie

Le Groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1er janvier 2019. Les états financiers 2018 n'ont ainsi pas fait l'objet d'un retraitement. Au 1er janvier 2019, le montant des engagements locatifs correspond à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location. Le montant du droit d'utilisation de l'actif correspond au montant de l'engagement locatif, ajusté si nécessaire des loyers prépayés ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur qui étaient comptabilisés au 31 décembre 2018.

Les contrats de location conclus entre filiales du Groupe ne sont pas retraités. Les charges et produits liés sont éliminés au titre des opérations intragroupes.

Pour les contrats immobiliers, le Groupe n'a pas retenu la mesure de simplification permettant de rattacher la composante locative et la composante non locative en une seule composante, non locative. Ainsi, les charges locatives sont comptabilisées en charges lors de leur exigibilité.

Certains baux immobiliers sont en tacite reconduction (le preneur peut sortir dans un délai de maximum 1 an). Pour les baux dont le Groupe estime raisonnablement qu'il n'exercera pas sa faculté à quitter les lieux, nous avons opté pour une prolongation de la durée du bail d'une durée de 3 ans à compter de la date de transition.

La part variable des loyers qui est fonction du chiffre d'affaires du magasin est comptabilisée en charge et n'est pas prise en compte dans la détermination de la valeur de la dette et de l'actif.

Avenant IFRS16 – Covid 19

Au cours de l'exercice 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 permettant d'appliquer pour le preneur uniquement une mesure de simplification pour le traitement des allègements de loyers obtenus en lien direct avec la Covid-19.

Cette mesure de simplification permet de comptabiliser l'impact des allègements en résultat d'exploitation sur l'exercice concerné, sans modifier les caractéristiques des contrats. Si la mesure de simplification est non applicable (modification substantielle du contrat), le contrat doit être révisé (réévaluation dette et droit d'utilisation)

Dans son dernier amendement, la norme précise que la mesure de simplification est applicable aux allègements de loyers relatifs à des paiements exigibles jusqu'au 30 juin 2022.

Le groupe 5àsec a obtenu de la part de ses bailleurs différentes mesures d'allègements directement liés avec la pandémie :

- Report d'échéances ou étalement du paiement
- Abandons de loyers
- Renégociations de baux avec obtention de franchises

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Nous avons considéré que la plupart des mesures d'allègements obtenues remplissaient les conditions d'application de la mesure de simplification. Seuls les baux renégociés ont fait l'objet d'une révision.

Difficultés rencontrées :

La multiplicité des natures d'allègements consenties par les bailleurs ainsi que l'échelonnement de leur comptabilisation sur deux exercices complexifient l'analyse des impacts attendus.

A noter que compte tenu de leur caractère peu significatif, la mesure de simplification a été appliquée à certains baux dont l'échelonnement des allègements s'étend au-delà de juin 2022

Détermination du taux d'emprunt marginal

- Caractéristiques de la dette financière du Groupe 5àsec

Le Groupe 5àsec a obtenu principalement un accord de financement auprès de son actionnaire et de fonds indépendants qui l'accompagnent, financement souscrit par la maison mère Financière Hygie. Les différentes filiales ont peu d'autonomie et sont principalement financées par le Groupe. Le taux d'intérêt est de 15% Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

- Approche retenue

Le taux retenu tient compte des taux de financement actuels du marché, augmenté d'une marge (spread) de 125 points de base, reflétant le risque propre du Groupe 5àsec. Il ne nous a pas semblé pertinent de baser la détermination du taux d'emprunt sur les caractéristiques du financement auprès de l'actionnaire et des obligataires ne reflétant pas le niveau des taux actuels de financement des entreprises.

Enfin, la norme IFRS 16 permet d'appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires. Compte tenu du fait que l'essentiel des contrats de location du Groupe porte sur des biens immobiliers, le Groupe a retenu de retenir un taux unique, quelle que soit la nature du bien et la durée résiduelle du contrat.

Taux sans risque OAT France à 10 ans : $\approx 0,3\%$ => Ramené à 1%.

Prime de risque : 1,25%

Taux retenu : 2,25% sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Contrats de location financement retraités selon la norme IAS 17

A la date de transition, les contrats de location précédemment qualifiés de contrats de location-financement selon IAS 17, ont été repris, aussi bien pour le droit d'utilisation que pour l'engagement locatif, pour leur valeur comptable immédiatement avant la date de première application. Le droit d'utilisation de l'actif porte essentiellement sur du matériel et équipements en magasins (convoyeurs, machines à laver, table de repassage...) ainsi que des véhicules de fonction.

k. Stocks

Les stocks sont comptabilisés au minimum du coût d'achat et de la valeur nette réalisable. La valeur nette réalisable est le prix de vente estimé dans le cadre de transactions ordinaires, duquel sont retranchés les coûts estimés de distribution.

La valorisation des stocks est basée sur le principe du "First-In, First-Out" et intègre les frais d'acquisition et de transport de ces biens.

Les dépréciations de stocks sont calculées en appliquant, par famille de produits invendus, un taux de dépréciation fonction de l'écoulement des articles et leur dernière date de vente. Les taux de dépréciation sont revus périodiquement.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

I. Impôts

L'impôt sur le résultat portant sur le profit ou la perte de la période comprend les impôts courants et différés. L'impôt sur le résultat est constaté dans le compte de résultat sauf dans la mesure où il concerne des éléments directement passés en fonds propres, auquel cas il est constaté en fonds propres.

L'impôt courant est l'impôt attendu sur le revenu imposable de l'exercice, utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture, ainsi que d'éventuels ajustements sur l'impôt dû au titre des exercices précédents.

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

Les différences temporaires suivantes ne sont pas prises en compte dans ce calcul : Ecart d'évaluation non fiscalement déductible et différences liées à des investissements dans des filiales dans la mesure où elles ne seront probablement pas récupérables dans le futur.

Le montant des actifs et passifs d'impôts différés est basé sur la méthode attendue pour leur réalisation, en utilisant le taux d'imposition en vigueur ou principalement en vigueur à la date de clôture

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnu nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

m. Disponibilités

Les disponibilités regroupent les comptes bancaires et les dépôts.

n. Avantages du personnel

- *Participation des salariés*

Les avantages liés à une éventuelle participation des salariés sont comptabilisés en charges de la période dans le résultat d'exploitation.

- *Indemnités de départ à la retraite*

Ce point concerne les filiales en France et en Suisse.

La comptabilisation des engagements est résumée ci-après :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

	31/12/2021	Variation de l'exercice	31/12/2022	dont France	dont Suisse
Actifs non courants (impôts différés actif)	1 382	(704)	678	247	431
Total actifs non courants	1 382	(704)	678	247	431
Réserves consolidées	(4 066)	2 089	(2 498)	(745)	(1 753)
Résultat	(521)	470	470	95	375
Capitaux propres - part du groupe	(4 586)	2 559	(2 028)	(650)	(1 378)
Avantages au personnel - part non courante	5 963	(3 263)	2 700	892	1 809
Impôts différés passif	6	-	6	6	-
Total passifs non courants	1 382	(704)	678	247	431

Il convient de noter que la maison-mère Financière Hygie comptabilise directement les engagements de retraite dans ses comptes sociaux.

La méthode d'évaluation préconisée par l'IFRIC dans son avis de 04 2021 a été validée par l'IASB en mai 2021. La nouvelle méthode concerne les régimes dont les droits sont aléatoires (conditionnés par la présence dans l'entreprise au moment du départ à la retraite), dépendent de l'ancienneté et sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté.

- Selon la méthode précédente (applicable en normes françaises) : les droits sont réparties linéairement sur l'ensemble de la carrière du salarié dans l'entreprise,
- Aux termes de la nouvelle méthode : les droits sont répartis sur les dernières années de carrière qui ont donné lieu à l'attribution de droits

Concernant la France :

L'obligation nette du Groupe en termes de départ à la retraite est calculée comme suit :

Une estimation est faite du montant futur acquis par les salariés pour leur activité sur la période et les périodes précédentes.

L'évaluation de l'engagement est basée sur un âge de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté, ainsi qu'une progression annuelle de 2.2% des salaires (vs 1.9 % en 2021 et un taux d'actualisation de 3,4 % (vs 1,0% en 2021).

La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2016-2018 par sexe).

Concernant la Suisse :

La première provision pour les risques liés aux indemnités de retraites a eu lieu lors de l'exercice 2012. Cette position a été prise après la requalification du système de retraite suisse en tant que régime à prestations définies.

La méthode d'évaluation de l'obligation est la « méthode des unités de crédit projetées ». Selon cette méthode, les prestations dues selon le plan de prévoyance sont projetées dans le futur, attribuées au prorata des années de service, puis actualisées à la date de l'évaluation.

Sont évaluées les prestations de la Fondation prévues en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Sont également intégrées dans l'évaluation les prestations minimales prévues par la loi. Selon IAS19, toute obligation implicite découlant du plan de prestations dont le financement doit effectivement être assumé par la Société et doit également être évaluée.

A ce sujet :

- Il n'existe aucune obligation implicite d'adapter les rentes en cours.
- Il a été tenu compte d'une obligation implicite de créditer des intérêts futurs sur les obligations à un certain taux.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Les hypothèses retenues pour le calcul sont:

	31.12.2022	31.12.2021
Taux d'actualisation	2,24%	0,31%
Taux d'augmentation des salaires	1,5%	0.5%
Taux d'augmentation des rentes	0,00%	0,00%
Table de mortalité	LPP2020G	LPP2020G
Proportion des versements en capital	50,00%	50,00%
Age de la retraite (femmes/hommes)	64/65	64/65
Probabilité de sortie	LPP2020	LPP2020
Proportion d'invalidité	LPP2020	LPP2020

o. Capital

Dividendes :

Les dividendes sont reconnus comme une dette dès l'affectation du résultat des sociétés distributrices.

Aucun dividende n'a été versé sur l'exercice.

p. Emprunts porteurs d'intérêts

Les emprunts porteurs d'intérêts sont reconnus à leur valeur nominale.

Les intérêts payés (Cash) ou capitalisés (PIK) sont comptabilisés en charges (ou provisionnés) sur l'exercice auquel ils se rattachent.

Les frais d'émission d'emprunts directement attribuables lors de l'émission d'un passif financier sont déduits de la juste valeur initiale du passif concerné puis étalés sur la durée de vie selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différents emprunts souscrits par la Société sont détaillés en note 2.b Financement.

q. Provisions

Une provision est constatée dans le bilan lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé, et s'il est probable que cette obligation résultera en une charge. Si l'impact est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus avec un taux d'actualisation (avant impôt) reflétant les estimations du marché sur le coût de l'argent et, lorsque nécessaire, les risques spécifiques à cette obligation.

r. Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises

Dans le cadre de l'exécution du plan d'apurement des passifs issus des procédures collectives des sociétés françaises (Cf. note 2.A Faits marquants de l'exercice) et compte- tenu du l'extension du délai de paiement consentie par l'ensemble des créanciers ayant choisi l'option longue (rallongement sur 7 ans), les dispositions d'IFRS 9 sur les instruments financiers ont été appliquées.

Celle-ci entraîne la décomptabilisation des dettes fournisseurs concernées et la comptabilisation de nouvelles dettes reflétant l'échéancier rééchelonné. Ces nouvelles dettes ont été initialement comptabilisées pour leur juste valeur puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). La différence entre la valeur comptable des dettes fournisseurs avant modification et la juste valeur des nouvelles dettes a été constatée en résultat net (financier).

Compte-tenu de l'absence de méthode comptable prévue spécifiquement dans les normes et interprétations de l'IASB pour les dettes fiscales et sociales, le Groupe a retenu un traitement similaire à celui appliqué aux dettes fournisseurs

Le taux d'intérêt effectif a été déterminé sur la base du cout moyen pondéré de l'endettement de la maison mère.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

s. Utilisation d'estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice .

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la continuité d'exploitation,
- la valorisation des Goodwill,
- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- les actifs d'impôts différés
- la valorisation des engagements de retraite

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

t. Gestion des risques et instruments financiers

Dans le cadre de ses activités usuelles, le Groupe est exposé aux risques de crédit, de change et de taux.

1. Risque de crédit

Le management a une politique en place permettant d'estimer le risque de crédit. Des évaluations de risque sont faites sur les demandes de crédit dépassant le plafond fixé.

A la date de clôture, aucune concentration significative de risque n'a été identifiée. Le niveau de risque maximal est constitué de la valeur nette de chaque créance du bilan.

2. Risque de taux

En sa qualité de tête de Groupe, la Société assure la quasi-totalité du financement du Groupe et centralise la gestion du risque de taux.

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des différents modes de valorisation utilisés et s'appuie sur cette classification en conformité avec les normes comptables internationales pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur à la date d'entrée :

- *Catégorie de niveau 1*

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif.

- *Catégorie de niveau 2*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables

- *Catégorie de niveau 3*

Instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

3. Risque de change

Le Groupe subit un risque de change dans le cadre des ventes, achats et emprunts, dont certains sont libellés en devises étrangères. La devise présentant le risque le plus significatif, du fait des montants en jeu, est le franc suisse.

Le Groupe a comme politique de ne pas couvrir le risque de change sur les créances, dettes et emprunts libellés dans des monnaies étrangères.

L'exposition au risque de change sur le franc suisse est le suivant :

<u>(en milliers d'euros)</u>	<u>CHF</u>
Actif circulant	3 330
Passif circulant	6 893

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 4. Périmètre de consolidation

Société	Pays	Devise	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)	% Intérêt	% Contrôle	Méthode (1) et (2)
			31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021
Financière Hygie	France	EUR	100	100	Société mère	100	100	Société mère
Sasec Group SAS	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec France	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec RIF	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Latam	France	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
DCI	Suisse	CHF	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Monplaisir	Luxembourg	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Espagne	Espagne	EUR	100	100	IG	100	100	IG
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100	100	IG	100	100	IG

(1) IG: Intégration globale

(2) NI : Non-intégré

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2022.

Note 5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Frais de R&D	Logiciels	Marque	Droit au bail	Concessions, brevets & droits similaires	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	153	9 846	29 294	963	1 087	539	41 882
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(136)	(7 242)	(12 519)	(86)	(1 383)	(375)	(21 741)
Valeurs nettes au 31/12/2021	16	2 604	16 776	877	(296)	164	20 142
Acquisitions	(2)	313	-	-	28	414	753
Cessions	-	(6)	-	(106)	-	(11)	(122)
Ecart de conversion	-	374	32	-	-	19	424
Reclassement	-	38	-	-	-	(42)	(4)
Valeurs brutes au 31/12/2022	151	10 565	29 326	857	1 114	919	42 933
Amortissements nets	(11)	(781)	-	-	(31)	(4)	(827)
Reclassement	-	14	-	-	-	-	14
Ecart de conversion	-	(333)	(614)	0	-	(19)	(966)
Dépréciations cumulées au 31/12/2022	(147)	(8 342)	(13 133)	0	(1 408)	(398)	(23 428)
Valeurs nettes à la clôture	4	2 223	16 193	857	(294)	521	19 504
Dont immobilisation en crédit-bail	-	-	-	-	-	-	-

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31/12/2022 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Agencements et aménagements	Equipements Mobilier magasins	Installations tech, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Immo. corporelles en cours	Droit d'utilisation de l'actif	TOTAL
Valeurs brutes à l'ouverture	1 194	40 662	21 257	12 273	5 029	70	58 939	139 423
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(434)	(36 114)	(18 863)	(10 721)	(4 582)	-	(28 158)	(98 872)
Valeurs nettes au 31/12/2021	760	4 548	2 394	1 552	447	70	30 780	40 551
Acquisitions	14	410	553	301	1 225	113	8 870	11 486
Cessions	(4)	(1 046)	(68)	(156)	(154)	(55)	(986)	(2 469)
Reclassement	-	11	-	-	4	(11)	-	4
Ecart de conversion	-	1 081	725	-	97	-	625	2 528
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	46	46
Valeurs brutes au 31/12/2022	1 204	41 118	22 468	12 417	6 200	117	67 493	151 018
Amortissements nets	(9)	(919)	(771)	(511)	(582)	-	(9 815)	(12 606)
Reprise sur cession	-	394	71	155	35	-	536	1 191
Reclassement	-	-	(95)	-	81	-	-	(14)
Ecart de conversion	-	(962)	(604)	-	(94)	-	(382)	(2 042)
Changement de méthode	-	-	-	-	-	-	34	34
Dépréciations cumulées au 31/12/2022	(443)	(37 601)	(20 261)	(11 076)	(5 143)	0	(37 785)	(112 310)
Valeurs nettes à la clôture	762	3 517	2 206	1 341	1 057	117	29 708	38 708
Dont immobilisation en crédit-bail	-	-	-	-	763	-	-	763

Note 7. Autres actifs non courants

Les autres actifs courants se composent de :

(en milliers d'euros)	31/12/2022			31/12/2021
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Titres de participation non consolidés	197	(2)	195	200
Prêts, cautionnements et autres créances	3 169	(314)	2 855	2 141
Total des autres actifs financiers non courants	3 366	(316)	3 050	2 342

Les titres de participation représentent des participations non significatives dans des entreprises et ne sont donc pas consolidés.

Note 8. Stocks et en-cours

Les stocks et en cours au 31/12/2022 se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Consommables	Outillage magasins	Equipements magasins	Autres stocks	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 325	279	82	114	1 801
Dépréciations cumulées à l'ouverture	0	-	(30)	-	(30)
Valeurs nettes au 31/12/2021	1 325	279	52	114	1 771
Variation nette de la période	460	62	(19)	3	505
Autres Variations	23	11	(4)	6	36
Valeurs brutes au 31/12/2022	1 808	352	60	122	2 342
Dotations	(34)	-	-	-	(34)
Reprise	-	-	17	-	17
Autres Variations	0	-	4	-	4
Dépréciations cumulées au 31/12/2022	(34)	-	(9)	-	(44)
Valeurs nettes à la clôture	1 773	352	50	122	2 299

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 9. Créances clients et autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients - brut	4 475	5 928
Factures à établir	174	119
Dépréciations sur créances clients	(2 094)	(2 817)
Créances clients nettes	2 555	3 230

Les autres actifs courants et les créances d'impôts courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Autres créances d'exploitation	508	726
Créances sociales	183	123
Autres créances diverses	750	834
Charges constatées d'avance	111	628
Créances fiscales	2 896	1 800
Autres actifs courants et créances d'impôts courants	4 449	4 111

Note 10. Trésorerie

A la clôture, la trésorerie se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021
Placements et équivalents de trésorerie	-	-
Disponibilités	7 163	9 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 163	9 658

Note 11. Capital social

Au 1^{er} janvier 2022, le capital social de la société Financière Hygie est de 22 360 950 euros, composé de 22 360 950 actions à 1 €.

Au cours de l'exercice 2022, le groupe a procédé à deux augmentations de capital détaillées comme suit :

- En date du 24 mars 2022 : 380 136 actions à 1€ soit un montant de 380 136 €
- En date du 21 septembre 2022 : 1 400 000 actions à 1€ soit un montant de 1 400 000 €

A l'issue de ces augmentations, le capital social est composé de 24 141 086 actions à 1€ soit un montant de 24 141 086 €.

Note 12. Passifs financiers

Les passifs financiers sont présentés ci-dessous :

Dettes Obligataires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2022
Emprunts obligataires - non courant	8 058	3 895	-	-	11 953
ICNE - OCA - non courant	842	249	-	-	1 091
Dettes obligataires convertibles	8 900	4 144	0	0	13 044

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Au cours de l'exercice, la Société a émis de nouvelles obligations obligataires convertibles pour un montant global de 3.895 K€ et incorporé au nominal les intérêts capitalisables à chaque date anniversaire des tirages.

Dettes auprès d'établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Changement de méthode	Actualisation	Ecart de conversion	31/12/2022
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	2 368	-	-	(230)	(307)	-	36	-	1 868
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - non courant	250	-	1 121	(608)	(741)	-	-	1	22
Dette locative IFRS16 - non courant	23 265	-	6 298	-	(8 542)	57	-	149	21 227
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	8	-	-	(1)	-	-	-	-	8
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	519	-	26	(359)	307	-	-	-	493
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	253	-	92	(72)	741	-	-	1	1 015
Dette locative IFRS 16 - courant	7 665	-	2 572	(10 126)	8 542	23	-	98	8 775
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	0	-	0	-	-	-	-	-	1
Intérêts courus sur emprunts - courant	38	-	-	(14)	-	-	-	-	24
Intérêts courus sur dettes locatives - IFRS16	78	-	-	2	-	0	-	0	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	37	-	-	-	-	-	-	-	37
Dettes auprès des établissements de crédits	34 479	0	10 109	(11 409)	0	80	36	250	33 551

Au 31 décembre 2022, l'échéancier des décaissements futurs des dettes obligataires convertibles et emprunts auprès d'établissement de crédit est le suivant :

(en milliers d'euros)	Moins d'un an	de 2 à 3 ans	de 3 à 4 ans	Sans et plus	Total
BDC Bonds - non courant	-	-	-	11 953	11 953
ICNE - OCA - non courant	-	-	-	1 091	1 091
Dettes obligataires convertibles				13 044	13 044

Note 13. Provisions

Les provisions ci-dessous sont ventilées par nature et par échéances (à moins d'un an et à plus d'un an)

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2022
Provisions pour litiges - non courant	198	-	-	-	198
Autres provisions pour risques - non courant	614	95	(294)	-	415
Prov pour passif éventuels - non courant	6 954	-	-	-	6 954
Provisions pour pensions et retraites - non courant	6 040	346	(760)	(2 842)	2 783
Total des provisions non courantes	13 805	441	(1 054)	(2 842)	10 349

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Dotation	Reprise	Autres	31/12/2022
Provisions pour litiges - courant	40	-	(37)	0	3
Autres provisions pour risques - courant	-	208	-	4	212
Total provisions courantes	40	208	(37)	5	215

La principale variation concerne les provisions pour pensions et retraites. (cf. Note3.m. Principes comptables et méthodes d'évaluation. Avantages au personnel).

Note 14. Dettes fournisseurs et autres passifs

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Les dettes fournisseurs et autres passifs se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscales - non courant	300	358	-
Produits constatés d'avance - non courant	135	135	136
Dettes sociales - non courant	126	194	-
Total Autres passifs non courants	562	687	136

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	9 475	11 516	17 590
<i>dont Factures non parvenues</i>	<i>4 188</i>	<i>4 067</i>	<i>4 606</i>
Clients - Avances et acomptes reçus	47	49	59
Dettes sociales - courant	6 137	7 227	9 855
Credit Cash	715	650	524
Autres dettes - courant	675	695	146
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	1 765	1 486	1 506
Clients - Avoirs et RRR	11	-	-
Comptes courants groupe passifs - courant	89	68	4 472
Dettes d'impôts courants	3 535	2 666	4 611
Total Autres passifs courants	12 974	12 842	21 173

Les encours de l'ensemble des créanciers ayant choisi une option longue concernant l'exécution du plan d'apurement ont fait l'objet d'une actualisation (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises)

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 15. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont composés de :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Consommables	(3 946)	(2 994)	(2 581)
Fluides (eau, électricité, gaz)	(4 865)	(2 930)	(3 746)
Locations et charges locatives	(2 115)	(2 109)	(1 799)
Personnel intérimaire	(193)	(243)	(464)
Dépenses de Marketing	(655)	(592)	(621)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 683)	(1 726)	(1 325)
Autres charges externes	(5 395)	(4 775)	(5 001)
Total autres achats et charges externes	(18 853)	(15 369)	(15 537)

Note 16. Charges de personnel

Au 31 décembre 2022, les charges de personnel se composent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitements	(33 118)	(28 082)	(26 241)
Charges sociales	(7 251)	(6 519)	(6 965)
Bonus	(1 880)	(1 690)	(1 213)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	354	1 401	(528)
Total	(41 894)	(34 890)	(34 947)

Pour mémoire la masse salariale des exercices 2020 et 2021 avait été grandement impactée par les effets des mesures de chômage partiel et d'effets étatiques consentis dans la plupart des filiales du Groupe. A l'inverse, l'exercice 2022 permet de revenir à une situation plus normalisée.

En équivalents temps plein, le nombre d'employés à la clôture est de 1 103;

<i>(en équivalent temps plein)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	82	101	84
Agents de maîtrise et techniciens	95	114	121
Employés	338	335	365
Ouvriers	588	620	794
Total	1 103	1 170	1 364

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 17. Produits et charges courants

Les produits et charges courants se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Autre produits d'exploitation courante	1 736	1 658	1 482
Production immobilisée	349	237	215
Subventions d'exploitation	-	267	49
Autres produits	1 913	2 469	1 240
Transferts de charges d'exploitation	11	6	37
Rep./dép. des créances (actif circulant)	1 341	371	598
Total autres produits courants	5 348	5 008	3 621
Autres charges	(97)	(243)	(388)
Pertes sur créances irrécouvrables	(59)	(35)	(69)
Litiges magasins	(331)	(316)	(283)
Dot./dép. des actifs circulants	(1 536)	(503)	(1 137)
Total autres charges courantes	(2 023)	(1 097)	(1 877)

Note 18. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Cessions de titres consolidés	387	(1 483)	(387)
Cessions d'immobilisations incorporelles	169	(589)	(7)
Cessions et mises au rebut d'immobilisations corporelles	(1 028)	(470)	(496)
Cessions d'autres éléments d'actifs	-	(231)	-
Autres produits opérationnels	1 128	22 242	2 728
Autres charges opérationnelles	(1 756)	(5 095)	(7 892)
Charges et produits sur ex. antérieurs	63	29	(735)
Dotations nettes except. (sur actif circulant)	-	(35)	54
Dotations nettes except. pour risques et charges	232	(221)	(414)
Dotations nettes except. pour impairment test	-	1 788	15 438
Total	(805)	15 933	8 290

Note 19. Coût de l'endettement

Le coût de l'endettement financier net se compose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Intérêt BDC Bonds (Mezzanine et) Unirate (acquisition)	-	-	(5 172)
Charges d'intérêts sur emprunt	(64)	(26)	(135)
Intérêts - IFRS16	(771)	(694)	(690)
Intérêts OC	(1 474)	(1 047)	(23)
Intérêts payés sur C/C	-	(14)	(66)
Autres intérêts	(65)	(137)	(99)
Autres chges financières sur équiv. de trésorerie	-	-	(60)
Coût de l'endettement financier brut	(2 374)	(1 918)	(6 246)

Le cout de l'endettement est désormais essentiellement composé :

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

- des intérêts des obligations convertibles en actions, capitalisables à la date anniversaire de chaque tirage. Ces obligations sont rémunérées au taux fixe de 15%.
- Des intérêts liés à la dette locative IFRS 16.

Note 20. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Gains de change	573	1 020	351
Gains de change - Non réalisés	-	47	-
Autres produits financiers	6	4	0
Produits d'actualisation	-	1 287	-
Total autres produits financiers	675	2 359	352
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	-	-	6
Pertes de change	(145)	(458)	(728)
Variation de juste valeur (charge)	-	-	36
Autres charges financières	(53)	(38)	(52)
Charge d'actualisation	(190)	-	(1 299)
Total autres charges financières	(388)	(496)	(2 037)
Total	287	1 863	(1 686)

Sur l'exercice, la principale variation concerne l'écriture d'actualisation du passif généré dans le cadre des procédures collectives françaises (cf. Note 3.r Actualisation du passif issu de l'exécution du plan de redressement des sociétés françaises)

Note 21. Impôts

- Charge nette d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Impôt exigible	(201)	(200)	(529)
Withholding tax - HQ	14	(7)	(3)
Autres impôts sans base d'imposition	-	3	1
Impôts différés	(72)	1 627	(725)
Total	(262)	1 423	(1 256)

L'impôt exigible correspond pour l'essentiel à la CVAE des filiales françaises.

- Impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Différences temporaires	8	(71)	769
Impôts différés sur retraitements	70	(83)	(45)
Dépréciation IDA	(6)	(1 474)	-
Impôt différé net	72	(1 627)	725

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

- Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé avant écart d'acquisition	(6 253)	10 152	(16 080)
Impôts comptabilisés	(262)	1 423	(1 256)
Résultat consolidé avant impôt et amortissement écart d'acquisition	(5 991)	8 729	(14 824)
Taux d'impôt constaté	-4,37%	-16,30%	-8,47%
Taux de droit commun	25,83%	25,83%	25,83%
Charge théorique d'impôt (B)	1 547	(2 255)	3 829
Ecart à expliquer	(1 809)	3 678	(5 085)
Ecart permanent	147	225	560
Retraitements conso sans ID	(275)	2 868	394
Impôts différés de l'exercice non reconnus	(63)	174	3 590
Utilisation déficits reportables non reconnus	1 970	(5 111)	
Dépréciation IDA	(6)	(1 474)	
Autres (dont écart de taux)	37	(360)	542
Total impôts	1 810	(3 677)	5 085

- Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés actifs à l'ouverture	2 153	1 456	1 306
Impôts différés passifs à l'ouverture	2 480	3 135	2 445
Impôts différés nets à l'ouverture	327	1 679	1 139
Charge / Produits de l'exercice	(72)	1 627	(725)
Autres variations	(611)	(276)	184
Impôts différés nets à la clôture	1 010	328	1 679
Dont Impôts différés actifs	1 456	2 153	1 456
Dont Impôts différés passifs	2 466	2 480	3 135

Les autres variations de la période correspondent pour l'essentiel à l'impact des impôts différés sur les engagements envers le personnel.

Note 22. Information additionnelle sur la répartition du chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires réparti par zones géographiques :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Argentine	-	-	-
France	37 373	29 500	27 578
Suisse	20 873	15 909	16 005
Espagne	5 090	3 929	2 947
Luxembourg	6 160	4 990	4 339
Portugal	4 049	3 028	2 633
Total Chiffre d'Affaires	73 544	57 357	53 502

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

- Chiffre d'affaires réparti par type d'activités :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
B2C Revenues	62 866	48 886	44 880
B2B revenues	6 593	5 055	5 274
B2B2C revenues	322	262	286
Franchise	2 164	1 930	1 864
Logistique	1 599	1 223	1 197
Total Chiffre d'Affaires	73 544	57 357	53 502

Note 23. Informations relatives aux parties liées

- Identités des parties liées

Les conventions passées entre la Société Financière Hygie et ses sociétés affiliées sont une convention de gestion de trésorerie, une convention de prestation de services aux termes de laquelle la société fournit notamment des prestations de direction générale, de positionnement marketing (marques, concepts, communication...), de coordination techniques (achats, investissement, optimisation du parc...), d'organisation administratives, financières, et une convention d'intégration fiscale.

- Transactions avec les dirigeants

Le management du Groupe ne détient aucune participation dans les sociétés du groupe.

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

L'information sur les rémunérations reçues des membres des organes de direction de l'entreprise consolidante au titre de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées n'est pas donnée car cela reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

- Relations avec d'autres parties liées :

Il n'y a pas eu sur l'exercice de transactions avec les autres parties liées.

INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

Comptes consolidés - Décembre 2022

Note 24. Engagements hors bilan

- **Engagements reçus**

Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Aucune option n'a été levée au cours de l'exercice.

Retour à meilleure fortune :

En date du 18 juin 2021, le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA, filiales argentines. Dans le cadre de cette cession, 5àsec Latam bénéficie d'un retour à meilleure fortune dans le cas où ces filiales seraient cédées ou liquidées.

Fonds Indemnisation pour Départ à la Retraite :

Ce fonds collectif, souscrit auprès du LCL, est d'un montant de 32 k€ à la clôture

- **Engagements donnés**

Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Dans le cadre de deux contrats de locations gérance signés par sa filiale 5àsec RIF par un même co-contractant, 5àsec Group s'est engagé, en cas de résiliation de l'un ou des deux contrats, aux torts exclusifs de la société 5àsec RIF, à rembourser, sous certaines conditions, l'intégralité des dépôts de garantie versés dans le cadre de chacun des contrats.

Note 25. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de leurs travaux (hors procédures collectives) au cours de l'exercice s'élève à 331 k€.